

Un patrimoine exceptionnel et complexe
aux Archives cantonales vaudoises : les archives médiévales

par Gilbert Coutaz, avec la collaboration de Pierre-Yves Favez et Sandrine Fantys

Introduction

En 1797, le futur fondateur et président de la Société suisse d'histoire en 1811, le magistrat bernois Nicolas-Frédéric de Mülinen (1760-1833) constatait ceci : « Depuis quinze ans que je fais des recherches sur l'histoire de ma patrie, j'ai eu entre les mains près de dix mille chartes sur le Pays de Vaud, antérieurement au XVI^e siècle, et j'en ai extrait la plus grande partie. Cette partie paraîtra moins extraordinaire, quand on saura qu'il n'est peut-être pas de contrée de cette étendue en Europe, sur laquelle il existe encore autant d'anciens documents. Les archives de Berne, celles de toutes les villes, de toutes les seigneuries et de toutes les anciennes familles du Pays de Vaud, en enferment une quantité innombrable. Il en existe surtout, sur les siècles les plus reculés, cent au Pays de Vaud, pour une qui concerne la partie allemande du canton de Berne. J'attribue cette singularité principalement à deux causes. La première, c'est qu'il existait dans cette contrée une masse de lumières plus considérable et plus anciennement répandue que dans l'Helvétie allemande. La seconde, c'est que les ecclésiastiques s'étant emparés de la stipulation de tous les contrats quelconques, en exigeaient une finance et faisaient en sorte que la convention la plus minutieuse fût rédigée dans un acte formel. Les Allemands au contraire finissaient verbalement et devant témoin les affaires de peu d'importance; ce n'était que dans les ventes, donations, etc., les plus essentielles qu'ils faisaient rédiger un contrat par écrit¹ ». C'est avec la seconde moitié du Xe siècle que l'on peut commencer à écrire l'histoire du Pays de Vaud sur la base de documents originaux² – le plus ancien document authentique conservé aux Archives cantonales vaudoises remonte à l'an 964³. Entre l'an mil et 1300, on assiste à un décuplement du nombre de documents dont l'accroissement se fait par étapes, avec des paliers plus importants entre 1226 et 1275. Non seulement les actes augmentent, mais ils se diversifient; les centres de production se multiplient autour des nouveaux ordres monastiques qui s'implantent en nombre dès le XII^e siècle dans le Pays de Vaud, autour de la montée en puissance de la Maison de Savoie qui rivalise et dépasse l'Église de Lausanne dès le dernier quart du XIII^e siècle dans le recours à l'écrit⁴. Il faut

¹ *Recherches historiques sur les anciennes assemblées des États du Pays-de-Vaud*, Berne, 1797, p. 31, note 30. Phrase reprise par François FOREL : *Régeste soit répertoire chronologique de documents relatifs à l'histoire de la Suisse romande. Première série : Dès les premiers temps jusqu'en 1316*, Lausanne, 1862, pp. VI-VII, note 1 (Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 1^{re} série, t. XIX) et par David MARTIGNIER et Aymon DE CROUSAZ : *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud : notices historiques et topographiques sur les villes, bourgs, villages, châteaux et anciens monastères du pays*, Lausanne, 1867, pp. V-VI.

² Gilbert COUTAZ : « La production des actes avant l'an mil », dans *Les pays romands au Moyen Age* publié sous la direction de Agostino PARAVICINI BAGLIANI, Jean-Pierre FELBER, Jean-Daniel MOREROD et Véronique PASCHE, Lausanne, 1997, pp. 405-409 (Territoires).

³ ACV, C VII a 1, publié par Basilius HIDBER : *Diplomata helvetica varia. Vermischte Schweizerische Urkunden. Als Beilage zum Schweizerischen Urkundenregister*, Bern, 1874, No 12, pp. 18-19.

⁴ Jean-Daniel MOREROD : « La diffusion de l'écrit entre 1100 et 1300 », dans *Les pays romands au Moyen Age*, op. cit. note 2, pp. 409-418. Voir également Peter RÜCK : « Das öffentliche Kanzellariat in der Westschweiz (8.-14. Jh.) », dans *Landesherrliche Kanzleien im Spätmittelalter. Referate zum VI. Internationalen Kongress für*

attendre le XVII^e siècle pour que les archives concernant les biens ecclésiastiques du Pays de Vaud, séquestrées en 1536-1537 par LL.EE. de Berne, fassent l'objet des premiers inventaires et que l'on constate alors l'importance des richesses documentaires sur le Moyen Âge vaudois, dont les siècles suivants vont affiner le classement⁵. Dès le XIII^e siècle, une administration moderne fut mise en place par les comtes de Savoie; au XIV^e siècle, la ville de Chambéry devint la capitale administrative du comté de Savoie, elle regroupa dès lors l'ensemble des archives des territoires savoyards dont ceux formés par le Pays de Vaud (capitale Moudon) : des transports de documents furent systématiquement et régulièrement opérés depuis le Pays de Vaud en direction de Chambéry et ce jusqu'à la fin de la présence savoyarde dans le Pays de Vaud en 1536⁶.

Les éditions et études d'Abraham Ruchat (1680-1750)⁷, les collections diplomatiques du pasteur Jean-Siméon-Henri Gilliéron (1769-1838), de Frédéric de Gingins-La Sarra (1790-1863), les publications et traductions de textes du doyen Philippe-Sirice Bridel (1757-1845) dans le *Conservateur suisse ou étrennes helvétiques*⁸ valorisèrent tour à tour les masses documentaires médiévales du Pays de Vaud; elles ne furent néanmoins connues que des seuls érudits⁹, d'autant plus que plusieurs demeurèrent à l'état manuscrit. Le lancement dès 1838 d'un vaste et ambitieux programme de publications par la Société d'histoire de la Suisse romande fera accéder à un plus large public, toutefois encore très limité, les richesses écrites du Moyen Âge vaudois¹⁰ que les nouvelles autorités installées

Diplomatik, München 1983, München, 1984, p. 263, note 287 (Münchener Beiträge zur Mediävistik und Renaissance-Forschung, 35).

⁵ Catherine SANTSCHI : *Les évêques de Lausanne et leurs historiens des origines au XVIII^e siècle. Erudition et société*, Lausanne, 1975, pp. 239-248, 345-362 (Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 3^e série, t. XI).

⁶ *Archives de l'Ancien Duché de Savoie Série SA. Inventaire, t. 1 : Archives de Cour* : André PERRET, Raymond OURSEL, Jean-Yves MARIOTTE et Jacqueline ROUBERT, Annecy, 1966, pp. IX-XXVII, et Marco CARASSI, Isabella MASSABO RICCI : « Gli archivi del principe. L'organizzazione della memoria per il governo dello Stato », dans *Il Tesoro del principe. Titoli carte memorie per il governo dello Stato*, Torino, 1999, pp. 21-39. Par le traité de Lausanne de 1564, la Savoie renonçait définitivement à ses possessions dans le Pays de Vaud; les Bernois récupérèrent alors des parts d'archives directement depuis Chambéry, voir ACV, Fa 1 « Inventaire des reconnaissances du Pays de Vaud et Chablais et autres titres ci-après déclarés remis aux ambassadeurs de Berne par le maître des comptes à Chambéry, le 27 juin 1567 », et restituaient à la Savoie les titres de bailliages de Gex, Thonon et Ternier (ACV, Bs 3). En 1537, ils avaient déjà pu emporter de Chambéry des titres et documents pris dans la Chambre des comptes, voir ACV, Aa 22. Sur la situation des archives savoyardes au XVI^e siècle, voir Peter RUCK : « Le château de Bard, refuge des archives duciales de Savoie au XVI^e siècle », dans *Publication du Centre européen d'études burgondo-médianes* 15, 1973, pp. 89-94.

⁷ Il envisagea un recueil de textes relatifs à l'histoire du Pays de Vaud au Moyen Age, dans *Monumenta Lausannensia quatuor*, composés de trois chroniques et de cent quatorze chartes, diplômes et bulles en relation avec l'histoire du diocèse de Lausanne. Le manque de moyens financiers empêcha la réalisation du projet dont de nombreuses parts furent dispersées dans son *Histoire générale de la Suisse*. Le matériau manuscrit est disponible en grande partie au Département des manuscrits de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne et à la Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, voir Catherine SANTSCHI et Charles ROTH : *Catalogue des manuscrits d'Abraham Ruchat*, Lausanne, 1971, pp. 119-126 (Études et Documents pour servir à l'histoire de l'Université de Lausanne, 8^e fascicule).

⁸ Pour ces trois personnes, voir les fonds correspondants à la Bibliothèque cantonales et universitaire de Lausanne, Département des manuscrits, IS 1929 (4 mètres linéaires) – sur le fonds du pasteur Gilliéron, consulter aussi ACV, P Société vaudoise de généalogie, G 69; IS 4177 (0,90 mètre linéaire, Anne-France BREGNARD et Christine MUELLER : *Inventaire sommaire du fonds Philippe-Sirice Bridel*, Lausanne, 1986 (Inventaires des fonds manuscrits, XX) et IS 1989 (7,20 mètres linéaires).

⁹ La publication la plus achevée de sources médiévales du Pays de Vaud, avant la fondation de la Société d'histoire de la Suisse romande, est due à Théodore GRENUS : *Documens relatifs à l'histoire du Pays de Vaud dès 1293 à 1750*, Genève, 1817, 584 p.; 370 documents sont édités.

¹⁰ Catherine SANTSCHI : « Les sociétés d'histoire et l'édition des documents », dans *Equinoxe. Revue romande de sciences humaines* 10, automne 1993, pp. 159-173. Parmi les publications de sources provenant des Archives cantonales vaudoises, citons en particulier celle de Frédéric de GINGINS-LA SARRA et François FOREL : *Recueil de*

en 1798 à la place des baillis bernois avaient su faire revenir encore en 1798 de Berne à Lausanne – la dernière restitution de documents eut lieu en fait en 1848. La mise en place des structures de la nouvelle administration occupa jusqu'en 1843¹¹ l'urgence de traiter les archives anciennes, d'autant plus qu'elles étaient devenues obsolètes du point de vue juridique avec la liquidation des droits féodaux¹².

Tous les documents de la période médiévale concernant le Pays de Vaud ne sont pas conservés aux Archives cantonales vaudoises, tant s'en faut. La plus grande masse concerne les territoires relevant de l'autorité savoyarde; elle est composée principalement de comptes de châtelainie (1515 unités), et dans des proportions moindres de comptes de revenus, des subsides et des droits des péages, des livres de recettes de droits provenant des extentes et reconnaissances des biens féodaux et ruraux, des titres de l'évêché de Lausanne et de diverses institutions monastiques, des procès et informations du Pays de Vaud, conservés dans les deux sections des Archives d'État de Turin, les Archives de Cour et les Archives camérales¹³. Il est d'ailleurs normal de constater leur présence ailleurs qu'aux Archives cantonales vaudoises, dans la mesure où ils ont été matériellement produits par l'administration savoyarde. Ce n'est que forcés par les événements que les ducs de Savoie (dès 1416) cédèrent une faible part des titres et des reconnaissances à LL.EE. de Berne, en 1537 et en 1567.

En plus des Archives d'État de Turin, il faut citer, dans des proportions moindres et d'inégale valeur, la présence d'archives médiévales de caractère vaudois aux Archives d'État de Berne et de Fribourg et aux Archives de l'Évêché de Lausanne, Genève et Fribourg, à Fribourg¹⁴, aux Archives d'État de Neuchâtel¹⁵, aux Archives des départements français frontaliers, en particulier celles du Doubs, à Besançon, ainsi qu'aux Archives vaticanes¹⁶.

chartes, statuts et documents concernant l'ancien évêché de Lausanne, Lausanne, 2 vol., 1846 et 1847 (Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 1re série, t. VII).

¹¹ Olivier DESSEMONTET : *Histoire des Archives cantonales vaudoises 1798-1956*. Préface de Louis JUNOD, Lausanne, 1956, pp. 1-20.

¹² Il est à noter que le Conseil communal de Lausanne décida, le 17 mars 1856, la remise aux Archives cantonales vaudoises de nombreux documents anciens provenant de la suppression des couvents de Lausanne, découvertes dans des caisses à l'Hôtel de Ville, en novembre 1839. La quantité de documents est incertaine, leur suivi est entouré de doutes, voir Gilbert COUTAZ : *Histoire des Archives de la Ville de Lausanne des origines à aujourd'hui 1401-1986*, Lausanne, 1986, pp. 65-66, et ACV, C VI a à k.

¹³ L'essentiel des documents se trouve à l'Archivio di Stato di Torino, Camera Savoia, sous les cotes Inventario 69 et 70. Chaque rouleau (« rotulus ») mesure en moyenne 20 mètres de long, il est une suite de parchemins cousus ensemble. Nous avons dénombré 300 volumes et 61 paquets. Pour le détail, voir Robert-Henri BAUTIER et Janine SORNAY : *Les sources de l'histoire économique et sociale du Moyen Age. Provence, Comtat Venaissin, Dauphiné, États de la Maison de Savoie*, Paris, 1968-1974, 3 vol.

¹⁴ Aux Archives d'État de Berne, il faut consulter la Section « Unnütze Papiere », volumes 11, 12 et 13 qui renferment des documents épars concernant La Sarraz, Lausanne (évêché), les Ormonts, Oron, Payerne, Saint-Saphorin et le Pays de Vaud en général, ainsi que les archives de la famille von Mülinen « Urkundio Mulinensis, classées partiellement, voir Rudolf von FISCHER : « Ein Gang durch die alten Bestände des Staatsarchivs », dans *Berner Zeitschrift für Geschichte und Heimatkunde*, 1940/4, p. 178. Pour ce qui est conservé à Fribourg, cela a trait principalement à l'évêque de Lausanne et le chapitre de Notre-Dame de Lausanne, pour le détail, voir *Le diocèse de Lausanne (VIe siècle-1821) de Lausanne et Genève (1821-1925) et de Lausanne, Genève et Fribourg*, rédaction Patrick BRAUN, Bâle, Francfort-sur-le-Main, 1988, pp. 56-64 et 369-371 (Helvetia Sacra I/4).

¹⁵ Louis THEVENAZ : « Documents vaudois des Archives de l'État de Neuchâtel », dans *Mélanges d'histoire et de littérature offerts à Monsieur Charles Gilliard, professeur honoraire de l'Université de Lausanne, à l'occasion de son soixante-cinquième anniversaire*, Lausanne, 1944, pp. 225-233.

¹⁶ Un bon exemple de la diversité des localisations des archives médiévales du Pays de Vaud est donné par la thèse d'Olivier DESSEMONTET : *La seigneurie de Belmont au Pays de Vaud 1154-1553*, Lausanne, 1955, pp. 18-20 (Bibliothèque historique vaudoise, XVII).

Il faut aussi associer aux fonds conservés aux Archives cantonales vaudoises, quelques fonds d'institutions monastiques : ceux des chartreuses d'Oujon (Grande Chartreuse, Massif des Préalpes françaises)¹⁷ et de La Lance (Archives de l'État de Fribourg et en mains privées)¹⁸, des couvents clunisiens de Romainmôtier et de Payerne, et des cisterciens de Hautcrêt (Archives de l'État de Fribourg)¹⁹, de la Commanderie de La Chaux (aux Archives départementales du Rhône, à Lyon)²⁰ et du prieuré bénédictin de Genolier (aux Archives départementales du Jura, à Lons-Le-Saunier)²¹. Il faut ajouter le Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne, conservé à la Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne²². Enfin, des parts importantes de documents médiévaux sont conservées dans les fonds des Archives communales du canton de Vaud dont les plus significatives se trouvent dans les chefs-lieux actuels des districts du canton de Vaud, avec en tête de liste, les villes de Lausanne et de Moudon, mais aussi dans des petites localités qui ont joué un rôle en vue au Moyen Âge : nous pensons ici à Bex, Coppet, Grandcour, Lignerolle, Lutry, Ollon, Pampigny, La Sarraz et Villeneuve²³.

La sécularisation des institutions monastiques du Pays de Vaud, à la suite de l'introduction de la Réforme, amena la dispersion des archives; aucun fonds n'est resté dans sa situation originelle ni « in sede originaria »²⁴. Elle a fait disparaître la base spirituelle des institutions, en particulier des bibliothèques dont les manuscrits étaient les témoins²⁵, alors que les documents concernant leur vie matérielle ont survécu en raison de l'intérêt pour l'administration des droits et des propriétés. En ce sens, les documents relatifs aux domaines n'ont pas été touchés par les événements de 1536, les séries ont continué à être alimentées jusqu'en 1798. Ce sont les événements de la Révolution, en particulier l'action des Bourla Papey et la liquidation des droits féodaux qui ont provoqué la perte des documents fonciers, voire, selon les régions, des documents notariaux. Il est d'ailleurs symptomatique de constater que les premiers inventaires sont venus des archives commissariales et ont été réalisés à l'occasion de campagne de rénovation de droits; les premiers archivistes sont en effet majoritairement des commissaires rénovateurs.

Les sections emblématiques des fonds médiévaux

L'organisation des archives médiévales aux Archives cantonales vaudoises dépend du plan de classement mis en œuvre progressivement dès 1916 pour l'ensemble des fonds conservés dans l'institution cantonale²⁶. Elle renvoie tout ou partie aux sections A :

¹⁷ Laurent AUBERSON, Gabriele KECK et Jean-Daniel MOREROD : *Notre-Dame d'Oujon (1146-1536). Une chartreuse exemplaire ?* avec les contributions de Michelle JOGUIN, Denis WEIDMANN, Philippe VIREDAZ & Franz WADSACK, Lausanne, 1999, pp. 19-20 (Cahiers d'archéologie romande, 65).

¹⁸ En attendant le volume de l'*Helvetia sacra* sur les chartreux, voir Bernard ANDENMATTEN et Daniel DE RAEMY, « L'ancienne chartreuse de La Lance. Approche historique et architecturale », dans *Revue historique vaudoise* 2000, p. 6, note 4.

¹⁹ Nicolas MORARD, Hubert FOERSTER : *Guide des Archives de l'État de Fribourg*, 1986, pp. 63-64.

²⁰ Voir *Helvetia Sacra* IV/6 (en préparation).

²¹ Gilbert COUTAZ : « Genolier », dans *Helvetia Sacra* III/1, Berne, 1986, p. 728.

²² Cod. B 219. Sur la tradition manuscrite de ce texte emblématique des archives médiévales du Pays de Vaud et les divers dépôts d'archives concernés, voir SANTSCHI, *Les évêques de Lausanne*, op. cit. note 5, pp. 4-8.

²³ Panorama des Archives communales du canton de Vaud (à paraître).

²⁴ Peter RÜCK : « La dispersion des archives ecclésiastiques en Suisse romande », dans *Archiva ecclesiae. Bolletino dell'Associazione archivistica ecclesiastica*, XII-XVIII, 1969-1974, pp. 230-259.

²⁵ Albert BRUCKNER : *Scriptoria medii aevi helvetica. Denkmäler schweizerischer Schreibkunst im Mittelalter, t. XI : Schreibschulen der Diözese Lausanne*, Genève, 1967, passim.

²⁶ Le plan de classement arrêté en 1915 (il comprenait à l'origine les lettres A à H) a été modifié et complété en 1964, avec la cote J « Affaires fédérales », en lieu et place de la cote I pour éviter des confusions; vers 1965 avec

époque savoyarde et épiscopale; C : parchemins et papiers; IB : inventaire blanc; D : notaires, F : terriers, et les sections des fonds privés P et PP²⁷. Dans notre nomenclature, il faut également inscrire la section M : moulage de sceaux et cachets²⁸. Les sections RM/RMS : microformes et R, RR : reproductions contiennent par définition des documents médiévaux, la première contenant exceptionnellement des microfilms de complément de documents médiévaux originaux conservés dans des institutions publiques ou en mains privées²⁹.

La division fondamentale des fonds d'archives autour de la date de la conquête bernoise de 1536 ne fut appliquée en fait qu'aux sections A et B, les autres franchissant allègrement cette date. Cette subdivision fut proposée pour la première fois par l'ancien élève de l'École des chartes de Paris, avocat, le français Ernest Grégoire qui fut chargé en 1854 par le Conseil d'État de la classification des Archives cantonales vaudoises³⁰.

Historique de l'organisation des fonds « anciennes archives »

Des étapes de classement des archives anciennes jusqu'en 1798

A l'exception de quelques territoires enlevés à la suite des Guerres de Bourgogne par les cantons de Berne et de Fribourg, le Pays de Vaud était soumis à la double autorité, de force inégale, de l'évêque de Lausanne et du duc de Savoie. Ces deux pouvoirs avaient chacun leurs caractéristiques administratives qui se manifestaient également dans la manière de gérer les archives. L'évêque conservait ses archives dans son château d'Ouchy, à Lausanne, et des parts utilitaires dans ses châteaux de Saint-Maire, à Lausanne, de Lucens

l'abandon des cotes L et Bt 51 servant à désigner les fonds d'origine privée, au profit de la cote générique P; en 1966 avec la cote Q pour les imprimés officiels et semi-officiels; en 1970, avec la cote R pour les reproductions de tous genres; en 1979 et en 1985 avec la création respectivement des sections PP (pour les fonds privés) et S (pour les archives officielles) et en 1995 avec l'ouverture des sections RM/RMS, RR (reproduction), SA (archives du Grand Conseil), SB (archives du Conseil d'État et de l'administration cantonale) et SC (archives de l'Ordre judiciaire) et les cotes de gestion T (photographie), U (film), V (son) et W (informatique), voir Instruction interne, ACV 11 du 18 décembre 1995. La section B : époque bernoise inclut quelques documents de la période médiévale, voir par exemple Bp 25/1, 1535 (Comptes du bailliage d'Aigle), Bp 1478-1537, 1478-1537 (Comptes du bailliage de Grandson), Bp 30/1 et 2, 1477-1550 (Comptes du bailliage d'Orbe) et Bl 50, XIVe s. – XVe s. (Seigneurie de Combremont). Les sous-sections Br : affaires de communes, et Bt : affaires de particuliers, sont devenues des excroissances de la section B, en suivant leurs propres règles, et en débordant régulièrement les bornes temporelles de la période bernoise.

²⁷ Voir la présentation synthétique de ces sections, sous les différents tableaux de l'Annexe 1.

²⁸ La section M couvre une large période allant du Moyen Âge à aujourd'hui; elle comprend des pièces originales du Moyen Âge (sceaux détachés de leurs supports primitifs) et des reproductions sous forme de moulages réalisées à l'initiative d'Alfred Milloud, sous-archiviste cantonal, entre 1910 et 1914, comprenant 2'100 pièces confectionnées par Hérald Jomini à partir de fonds cantonaux, communaux et privés et 85 pièces provenant des Archives royales de Turin (voir ACV, P Société vaudoise de généalogie, H 27). Il faut également consulter, dans cette même section, la collection des sceaux de Charles-Philippe Dumont et de moulages de Donald-Lindsay Galbreath pour trouver des pièces médiévales ou des reproductions, voir *Guide des Archives cantonales vaudoises*, 2^e éd., Chavannes-près-Renens, 1993, pp. 87-88, Donald-Lindsay GALBREATH : « Les sceaux des évêques de Lausanne, 1115-1536 », dans *Archives héraldiques suisses* 43, 1929, pp. 1-9, 55-64, 139-143 et 153-158, et du même : *Inventaire des sceaux vaudois*, Lausanne, Genève, 1937, 340 p. (Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, hors-série).

²⁹ Voir inventaires correspondants aux ACV. Signalons, dans la section R, les tirages positifs des actes originaux concernant le Saint-Empire romain germanique, conservés aux ACV et réalisés par le *Lichtbildarchiv älterer Originalurkunden bis 1250. Geschichte-Bestande-Benutzung (Stand 1985)*, herausgegeben von Peter RÜCK, bearbeitet von Thomas FRANKE unter Mitarbeit von Heinrich MEYER ZU ERMGASSEN, Marburg, 1985, 24 p.

³⁰ ACV, K III 67/2. Excepté pour Ernest Grégoire, dont la nationalité française explique tout naturellement ses positions, les « anciennes archives » incluent, pour les archivistes comme pour les historiens romands, les documents des périodes savoyarde, épiscopale comme bernoise.

et de Glérolles : les premiers inventaires remontent au milieu du XIV^e siècle et à 1394³¹. La Maison de Savoie dont l'organisation administrative s'imposa dès la fin du XIII^e siècle parmi les plus évoluées en Europe conservait ses documents à Chambéry, sa capitale administrative; elle envoyait régulièrement des charrois de documents de ses diverses possessions au nord du Léman vers Chambéry³².

Malgré leurs efforts, les Bernois ne réussirent pas à confisquer l'entièreté des archives de l'évêché dans les châteaux épiscopaux et à Lausanne. Dès le XVI^e siècle, toute une série de documents fut transférée dans la ville de Fribourg, restée fidèle à la foi catholique, où ils sont encore aujourd'hui dans différents fonds des Archives de l'Évêché et des Archives de l'État. Le dernier évêque à avoir résidé à Lausanne, Sébastien de Montfalcon, put emporter une partie de ses archives, sans que les Bernois ne puissent intervenir. Malheureusement la plupart des documents demeurent à ce jour introuvables, il semble même probable que beaucoup d'entre eux aient été détruits³³. A la différence des archives épiscopales, celles du clergé cathédral furent cédées sans résistance; une partie au moins des archives du Chapitre de Lausanne fut saisie en 1536 par les Bernois qui retrouvèrent des débris jusqu'au XVIII^e siècle, une autre partie fut dispersée à cette époque³⁴. Si la Ville de Lausanne récupéra, en même temps que les biens, les archives des couvents établis sur son territoire, celles des autres institutions monastiques, toutes sécularisées au moment de l'introduction de la Réforme, passèrent en mains de LL.EE. de Berne qui délaissèrent les documents touchant au spirituel. Les archives saisies ou séquestrées furent envoyées à Berne, elles formèrent le fonds du Commissariat romand, placé sous la responsabilité des commissaires généraux.

Le premier inventaire des archives concernant les biens ecclésiastiques du Pays de Vaud confisqués en 1536-1537 date du XVII^e siècle : il a été rédigé en allemand, en 14 volumes, entre 1629 et 1673, par Michael Stettler (1629-1642), Emmanuel Herrmann (1642-1658) et Samuel Gaudard (1658-1673). C'est un classement par bailliage³⁵. La cote se présente sous la forme d'une lettre majuscule + chiffre. Le travail de classement des titres et droits relatifs au bailliage de Lausanne, qui provenaient de l'ancienne église cathédrale et qui étaient restés sur place, est aujourd'hui perdu; Jean-François Gaudard (1593-1662), lieutenant baillival, et le secrétaire substitué, François Guibaud, en étaient les auteurs.

Abraham Dubois, commissaire, classa les documents non inventoriés qui se trouvaient au commissariat romand, entre 1673 à 1745. Il laissa trois volumes dont le

³¹ ACV, Ac 1 et Ac 1 bis (inventaires de 1394) et ACV, Ac 2 (inventaire du milieu du XIV^e siècle), voir sur ces inventaires, Gilbert COUTAZ : « L'inventaire de 1394 des archives de l'évêque de Lausanne. Contribution à une histoire archivistique du Pays de Vaud », dans *Revue historique vaudoise* 2001, pp. 89-132.

³² Voir supra notes 6 et 13.

³³ *Le diocèse de Lausanne (VI^e siècle-1821), de Lausanne et Genève (1821-1925) et de Lausanne, Genève et Fribourg*, rédaction Patrick BRAUN, Bâle - Francfort-sur-le Main, 1988, 58-60 (Helvetia Sacra I/4) et Jean-Daniel MOREROD : *Genèse d'une principauté épiscopale. La politique des évêques de Lausanne (IX^e-XIV^e siècle)*, Lausanne, 2000, pp. 19-20 (Bibliothèque historique vaudoise, 116).

³⁴ Oscar VASELLA : « Der Krieg Berns gegen Savoyen im Jahre und die Unterwerfung der savoyischen Territorien durch Bern nach den amtlichen Aufzeichnungen der bernischen Kanzlei », dans *Revue d'histoire ecclésiastique suisse* 30, 1936, pp. 212-222; Peter RÜCK, « Die Kaplaneinarchive der Kathedrale von Lausanne nach dem Visitationsbericht von 1529 », dans *Revue d'histoire ecclésiastique suisse* 67, 1973, pp. 273-275; du même « Un récit de la captivité du chapitre de Lausanne en février 1537 », dans *Revue historique vaudoise* 78, 1970, pp. 43-67; « Die letzten Versuche Sebastiens von Montfalcon (1517-1560) zur Wiederherstellung der bischöflichen Verwaltung in den katholischen Teilen der Diözese Lausanne », dans *Revue suisse d'histoire* 16, 1966, p. 18 et Peter RÜCK : « Les registres de l'administration capitulaire de Lausanne (XIII^e-XVI^e siècle) », dans *Revue historique vaudoise* 83, 1975, pp. 135-186.

³⁵ ACV, Aa 24. En 1596 environ, un inventaire mentionnant les pièces les plus importantes de la partie romande fut établi, voir SANTSCHI : *Les évêques de Lausanne*, op. cit. note 5, p. 244 et note 14.

premier manquait déjà à l'époque de Pierre-Antoine Baron (1788-1864). La cote est sous forme de chiffre croissant³⁶.

La plus belle réussite du classement bernois fut l'*Inventaire blanc* (selon la couleur de la reliure), rédigé par le sous-commissaire Samuel Steck; ce travail recense dans l'ordre topographique les chartes du Pays de Vaud dont les analyses fines et précises remplissent 22 volumes, en double exemplaire. Son travail date des années 1758 à 1760, la numérotation dorsale des documents est une numérotation interne, respectant leur ordre chronologique dans chaque layette et chaque bailliage. Le premier tome inventorie les registres (protocoles, reçus, sigillations, comptes, etc.), les suivants les titres, parchemins et papiers classés par bailliage ou région avoisinante, en groupe de trois tiroirs ou layettes³⁷. Un vingt-troisième volume, rédigé entre 1768 et 1796, fut adjoint; il concerne les actes d'amortissements³⁸. Les actes de l'*Inventaire blanc* ont été partiellement transcrits dans 112 volumes très lisibles, parmi lesquels des pièces copiées peuvent figurer sans avoir d'analyse correspondante dans les registres de l'*Inventaire blanc*³⁹. La comparaison avec le contenu des inventaires subséquents démontre que l'*Inventaire blanc* ne comprenait pas tous les documents en possession des Bernois, probablement en raison de leur intérêt limité au moment de l'établissement de l'inventaire. L'*Inventaire blanc* a été révisé en 1984⁴⁰.

Un inventaire de pièces déclarées délaissées, connu sous le nom d'*Inventaire rouge* (Cahiers analytiques), a été rédigé vers 1786 sous le commissariat de Rodolphe-Gabriel Manuel⁴¹. Il occupe un volume sans structure ni ordre de 2'800 documents, la cotation propre aux paquets n'a pas été reportée systématiquement.

Albert Ris fit en 1788 le classement de documents qui n'avaient pas été retenus par les inventaires précédents, en deux volumes, l'un sous forme de cotation numérique, l'autre sous la forme alphabétique. Il s'agit de paquets à l'intérieur desquels les documents suivent un ordre – relatif – chronologique. Il ne semble pas avoir de cote dorsale propre à cet inventaire, connu sous le nom d'*Inventaire vert*, selon la couleur de la reliure⁴².

Pour être complet, il faut signaler d'une part l'existence de l'inventaire des droits du château et de la Ville d'Aubonne et de la Baronnie d'Aubonne, réalisé par Jacob Viennau, en 1693-1695. Le classement prend en compte, en premier lieu, les documents, avec un numéro croissant, avec, à sa gauche, le numéro du paquet⁴³. D'autre part, la présence de cotes qui n'ont pas pu être identifiées laisse entendre, selon les situations, des lots d'archives de particuliers, de familles et de communes dont les inventaires correspondants manquent.

L'étude comparative des inventaires de l'époque bernoise démontre en fait que de nombreux documents ont « passé » au travers de plusieurs de ces inventaires et que ceux qui ont été déjà compris dans l'inventaire du XVI^e siècle se retrouvent principalement dans les Inventaires vert et bleu.

³⁶ ACV, Aa 26/1 et 2.

³⁷ ACV, Aa 21, Aa 23 et BC 22/4.

³⁸ ACV, Aa 23.

³⁹ ACV, Aa 1-20.

⁴⁰ Les résultats du contrôle (auteur : Pierre-Yves Favez) sont consignés dans le *Guide des Archives cantonales vaudoises*, op. cit. note 28, pp. 34-40.

⁴¹ ACV, Aa 27.

⁴² ACV, Aa 28/1 et 2.

⁴³ ACV, Aa 25 et Ai 1017/1 et 2.

Du retour des archives depuis Berne aux premiers essais de classification

En 1798, le canton de Berne restitua au nouveau canton du Léman les documents, registres et papiers formant la division romande des archives bernoises; on y joignit ceux qui furent retirés des châteaux du Pays de Vaud, qui servaient de résidences baillivales, et le tout fut placé alors et arrangé, du mieux possible, dans les salles de la tour de la cathédrale de Lausanne, qui avaient préalablement été disposées⁴⁴.

Plus que la restitution des documents ayant concerné un jour l'ancien Pays de Vaud, ce fut un acte de reconnaissance politique, à ce moment-là, de ce qui constituait la mémoire d'une région devenue souveraine. Cet acte, même s'il avait donné lieu à d'âpres négociations faisant même appel à l'autorité et à l'impartialité du Directoire helvétique⁴⁵, semble avoir été avant tout une question politique et de principe. En effet, la dimension historique qu'on leur accorda dès les années 1840 était loin d'être présente au début de l'existence du canton de Vaud : seules les éventuelles valeurs juridiques et administratives pouvant être contenues dans ces documents furent alors le principal intérêt du gouvernement vaudois, comme cela l'avait été trois siècles plus tôt pour le gouvernement bernois. A la suite de la liquidation des biens féodaux en 1804, les archives anciennes étaient en effet devenues "inutiles" et encombrantes, « pure paperasse »⁴⁶. Certaines communes reprirent leurs archives, la destruction des documents restants fut évitée de justesse⁴⁷.

Ce ne fut que le 5 décembre 1837 que le gouvernement vaudois formula un décret qui attribua la conservation des archives cantonales à l'Archiviste de la Chancellerie d'État⁴⁸. Il répondait par sa décision également à la pression des historiens qui fondèrent, le 6 septembre 1837, la Société d'histoire de la Suisse romande dont un des buts est les « recherches dans les archives publiques et dans les dépôts particuliers »⁴⁹. La réappropriation du passé exigeait l'ouverture des archives historiques, en particulier de celles de la période médiévale.

Les rapports de Pierre-Antoine Baron de 1844⁵⁰ et d'Ernest Grégoire de 1858⁵¹, ainsi que quelques notes sur les pages de garde des premiers volumes des Inventaires vert et rouge⁵², nous renseignent clairement sur l'état des archives après leur restitution en 1798.

Lorsque Pierre-Antoine Baron entreprit la révision complète et le rangement des archives restituées par Berne, il ne s'occupa en réalité que de l'Inventaire blanc. Il fit mention des derniers documents rendus par Berne en 1843 et en 1848 comme étant ceux qui manquaient dans ledit inventaire. Force est de remarquer que les Inventaires vert et rouge furent laissés pour compte. Et, même s'il mentionne la présence d'un certain nombre de documents datant de la période bernoise comme devant être analysés et répertoriés, le rapport de Baron dresse un bilan très positif de l'état des archives.

⁴⁴ DESSEMONTET : *Histoire des Archives cantonales*, op. cit. note 11, pp. 7-20.

⁴⁵ ACV, K XIII 73, années 1798 et suivantes : courrier concernant la restitution des archives vaudoises par Berne.

⁴⁶ ACV, K XIII 73/1, 17 août 1820.

⁴⁷ DESSEMONTET : *Histoire des Archives cantonales*, op. cit. note 11, pp. 25-26 et Robert PICTET : *Les Archives sous la Médiation : vers la constitution de la Mémoire cantonale* (à paraître).

⁴⁸ Depuis 1810, le Département de justice et de police était le département de tutelle des Archives cantonales, ce qui traduit bien le souci de contrôler l'usage des archives et le besoin avant tout interne des documents.

⁴⁹ Gilbert COUTAZ, en collaboration avec Jean-Daniel MOREROD : « Les débuts de la Société d'histoire de la Suisse romande (1837-1855) : contribution à l'historiographie du Canton de Vaud », dans *Equinoxe. Revue romande de sciences humaines* 10, automne 1993, pp. 24-43.

⁵⁰ ACV, K XIII 70/1, 6 mai 1844.

⁵¹ ACV, K XIII 67/2, 1858.

⁵² ACV, Aa 27/1 et Aa 28/1, décembre 1820.

Or, aussi bien les notes de Louis Secretan, conseiller d'État et président de la Commission du Conseil d'État chargée d'une meilleure conservation des archives - datant de 1820 - que les rapports d'Aymon de Crousaz laissent entrevoir que ce bilan n'est pas aussi flatteur qu'il le paraît. Certes, le dernier arrivage de documents encore en possession des Bernois n'aura lieu qu'en 1848. Cependant, nous pouvons supposer soit que Pierre-Antoine Baron connaissait encore mal le contenu réel du beffroi de la cathédrale, soit que sa priorité étant de satisfaire les historiens comme sa hiérarchie, il décida de parer au plus pressé en établissant un rapport que personne ne pouvait contester. Il tentait certainement de clore ainsi le débat.

Inventaire bleu et Nouveaux titres

L'apparition de l'appellation « Nouveaux titres » reste une interrogation; Maxime Reymond prend à son compte cette désignation, sans l'expliquer, dans deux publications en 1911⁵³. Elle renvoie à 15'472 documents cotés en prévision de la confection d'un inventaire unique, l'Inventaire bleu, qui devait faire la synthèse entre les documents déjà inventoriés, à l'exception de l'Inventaire blanc dont la qualité suffisait à le rendre utilisable, et ceux qui ne l'étaient pas depuis les inventaires bernois. La comparaison des cotes avec les plans de classement proposés depuis Grégoire laisse supposer que les titres choisis recoupent le plan de classement de Jean-Joseph Hisely établi en 1860, comme par exemple « Testaments », « Famille noble Cronay », « Part[iculiers] Lausanne », « Cist[erciens] Pri[euré] St Sulpice ». D'autre part, Aymon de Crousaz rapporte, en 1864, qu'environ 3'000 titres non inventoriés ont été découverts entre le mur et des tiroirs de layettes⁵⁴, et dévoile son intention de les répertorier, de les analyser et de les inclure dans un inventaire, mais ce, avant de faire d'autres découvertes qui l'amènent à suivre les directives laissées par Jean-Joseph Hisely, et à envisager la refonte des Inventaires rouge et vert avec les nouveaux documents retrouvés, en un seul et même inventaire.

Les rapports d'activité d'Aymon de Crousaz et des Archives cantonales vaudoises nous indiquent dans quel ordre l'archiviste d'État a traité les différents fonds de documents : tout d'abord les non-inventoriés, puis l'Inventaire vert (8'000 titres) et enfin l'Inventaire rouge.

Grâce au système de numérotation mis en place par Aymon de Crousaz et au système d'estampillage de la collection Charles-Philippe Dumont, il est possible de formuler l'hypothèse suivante : tous les documents qui ne portent pas au dos un chiffre correspondant au classement d'Aymon de Crousaz, ou l'estampille de la collection, peuvent être identifiés comme ayant appartenu à l'Inventaire blanc dont la cotation est par ailleurs très caractéristique.

⁵³ Voir infra, note 70.

⁵⁴ ACV, K XIII 71 B 1, 25 février 1864.

Tableau 1 : différents projets de classification des anciennes archives

<u>Ernest Grégoire</u> <u>(1858)</u>	<u>Jean-Joseph Hisely</u> <u>(1860)</u>	<u>Alfred Millioud</u> ⁵⁵ <u>(1910)</u>	<u>Maxime Reymond</u> <u>(1915)</u>	<u>Maxime Reymond</u> <u>(1916)</u> <u>Plan actuel</u>	
Ordonnances souveraines (rois, empereurs, papes)	Ordonnances souveraines	Actes de souverains	Actes de souverains	Rois, Empereurs	I
Ducs de Savoie	Bulles papales	Bulles papales	Administration. Maison de Savoie	Comtes et Ducs de Savoie	II
Évêques de Lausanne	Ordonnances ecclésiastiques	Ordonnances ecclésiastiques	Administration. Berne et Fribourg	Papes, Archevêques	III
Administration évêché	Diocèse Lausanne	Diocèse Lausanne	Bulles papales et curie romaine	Évêques de Lausanne	IV
Chapitre Lausanne	Évêques Lausanne	Diocèse Genève	Évêché Lausanne	Chapitre et cathédrale de Lausanne	V
Cathédrale Lausanne	Cour baillivale Lausanne	Diocèse Sion	Chapitre et cathédrale Lausanne	Ville de Lausanne	VI
Couvents	Chapitre de Lausanne	Seigneuries	Commune de Lausanne	Couvents clunisiens	VII
	Chanoines et ecclésiastiques. Lausanne	Familles nobles	Seigneuries vaudoises	Couvents cisterciens	VIII
	Notre-Dame de Lausanne	Communes	Communes vaudoises	Couvents bénédictins	IX

⁵⁵ Plan proposé par Maxime Reymond, à la commission de 1915, comme étant "dans les grandes lignes" le plan créé par Jean-Joseph Hisely et Frédéric de Gingins-La Sarra vers 1860, et qui fut suivi par Alfred Millioud. Nous l'avons nommé projet Millioud, même si ce dernier n'a jamais à notre connaissance présenté ce projet sous son nom.

<u>Ernest Grégoire</u> (1858)	<u>Jean-Joseph Hisely</u> (1860)	<u>Alfred Millioud</u> ⁵⁵ (1910)	<u>Maxime Reymond</u> (1915)	<u>Maxime Reymond</u> (1916) <u>Plan actuel</u>	
	Églises de Lausanne	Établissements religieux des communes	Familles nobles et particuliers	Chartreux et prémontrés	X
	Hospices	Affaires judiciaires	Affaires judiciaires	Franciscains et clarisses	XI
	Ville et commune de Lausanne	Testaments	Testaments	Dominicains	XII
	Particuliers de Lausanne	Mélanges	Diocèse de Genève	Augustins	XIII
	Confréries de Lausanne		Diocèse de Sion	Ordres divers	XIV
	Ordres monastiques. Couvents		Affaires étrangères	Seigneuries vaudoises	XV
	Diverses églises paroissiales			Familles nobles vaudoises	XVI
	Seigneuries			Hors du pays de Vaud	XVII
	Familles nobles				XVIII
	Villes et communes vaudoises				XIX
	Établissements religieux hors de Vaud ou hors de Suisse			Communes vaudoises	XX
	Affaires judiciaires			Pièces liturgiques et fragments divers	XXI
	Testaments				XXII
	Mélanges				XXIII

Tableau 2 : travaux menés par les archivistes d'État de 1837 à 1929

<u>Date</u>	<u>Archiviste d'Etat</u>	<u>Travaux d'inventaires ou les concernant</u>
1798		Restitution de la majorité des archives par Berne à l'État de Vaud
1837	<i>Pierre-Antoine Baron</i>	
1843		2 ^{ème} restitution par Berne (entre autres quelques volumes manquants de l'Inventaire blanc)
		Révision de l'Inventaire blanc entreprise par Pierre-Antoine Baron, tous les étés entre 1843 et 1848
1848		Dernière restitution par Berne (entre autres les derniers volumes manquants de l'Inventaire blanc)
		Révision de l'Inventaire blanc par Pierre-Antoine Baron, due aux dernières restitutions
1860-1862		Jean-Joseph Hisely classe en une seule masse 1'200 documents non inventoriés + 1272 documents mal classés de l'Inventaire rouge, avec l'aide d'Aymon de Crousaz Projet de classement des anciennes archives de Jean-Joseph Hisely
1864	<i>Aymon de Crousaz</i>	
1864-1865		Création de l'Inventaire bleu, sur le modèle du plan de classement proposé par Jean-Joseph Hisely, contenant 1'050 documents non classés
1866-1868		Analyse et classement sur fiches de 1'500 documents non classés
1869-1871		Révision de l'Inventaire vert
1872-1875		Analyse et classement sur fiches de 1'750 documents non classés

<u>Date</u>	<u>Archiviste d'Etat</u>	<u>Travaux d'inventaires ou les concernant</u>
		Refonte sur fiches de l'Inventaire vert Mise en deux volumes de l'Inventaire bleu
1878		12'000-13'000 documents ont été mis sur fiches, un troisième volume de l'Inventaire bleu est en préparation
1909	<i>Alfred Millioud, par intérim</i>	
1910		Refonte des trois sections parallèles de l'Inventaire bleu, en révisant les 15'000 fiches concernées, en les classant chronologiquement, toujours selon le même plan de classement. Début de la ventilation des documents concernés suivant le plan de classement de leurs fiches
1915	<i>Maxime Reymond</i>	Proposition d'un plan de classement à la commission qui décide de la refonte générale de tous les documents et donc des deux grands inventaires, le blanc et le bleu
1915-1929		Début du travail de ventilation des documents selon le plan toujours en vigueur Le travail de Maxime Reymond (à quelques exceptions près) s'arrête en C VII b Payerne

La section C : parchemins et papiers

Le plan de classement de 1915 bouleverse tout

Notre évaluation portera avant tout sur la section C, les autres sections seront mentionnées sous forme de tableaux, en annexe avec des mentions chiffrées.

L'ouverture de la section C, comprenant les parchemins et les papiers des périodes savoyarde, épiscopale et bernoise, fut proposée en 1915 par Maxime Reymond, directeur des archives ad intérim⁵⁶; elle devait mettre un terme aux mouvements incessants des fonds survenus depuis la restitution des documents par Berne à l'État de Vaud. Le choix de 1915 s'inscrit au terme des réflexions entreprises depuis 1858 par Ernest Grégoire et ses successeurs au sujet des archives anciennes; il découle de l'interprétation des travaux d'inventaire conduits depuis 1864 par Aymon de Crousaz, puis dès 1895 par Aymon de Crousaz et Alfred Millioud⁵⁷. En fait, le plan de 1915 consacre l'éclatement des vieilles séries bernoises, en partie inventoriées, en séparant les registres (A, B et F), des actes (C) et des plans (G); les registres qui appartiennent à la période médiévale (A) sont distingués de ceux qui relèvent de l'époque bernoise (B). A l'examen, les archives de l'époque médiévale sont concentrées dans les sections A, IB, C, D et F.

Des circonstances humaines dont il est utile de rappeler les étapes expliquent l'émergence du projet de Maxime Reymond. La succession d'Aymon de Crousaz (mort le 21 juillet 1909) ne fut pas réglée en faveur d'Alfred Millioud qui quitta les Archives cantonales vaudoises à la fin de l'année 1913; le nouveau directeur à titre provisoire, Armand-Bernard de Cérenville mourut dans ses fonctions le 12 mars 1915; c'est alors que Maxime Reymond fut appelé à la tête de l'institution, son personnel fut renouvelé avec la nomination comme sous-archivistes, le 25 août 1916, d'Hérald-Edouard Jomini et de Charles-Frédéric-Henri Chastellain⁵⁸. La nouvelle équipe qui n'avait pas participé aux travaux de classement des archives anciennes - Hérald Jomini avait été engagé en février 1910, Henri Chastellain en novembre 1915 - entreprit, avec l'accord de la Commission technique des Archives cantonales, de grouper dans une seule section les parchemins et papiers des époques médiévale et bernoise. Au lieu de s'en tenir à l'organisation de l'Inventaire bleu, sous-tendue par le fichier des Nouveaux Titres, elle procéda à la fusion des Inventaires bleu et blanc, sans établir de concordances entre les états ancien et nouveau des documents, comme l'avait pourtant demandé la Commission technique⁵⁹. Si l'intention pouvait encore se défendre, elle aurait dû pour être admise garantir le terme des travaux de fusion des parchemins et des papiers de la section C. Or que constatons-nous ? Les travaux d'inventaire furent interrompus à la hauteur de la sous-section CVII a (Couvent de Romainmôtier), en 1928; les autres sous-sections, à l'exception de celle du couvent de Payerne (C VII b),

⁵⁶ Gilbert COUTAZ : « Deux personnalités de la recherche historique disparaissaient il y a cinquante ans : Eugène MOTTAZ et Maxime REYMOND », dans *Revue historique vaudoise* 2001, pp. 197-204.

⁵⁷ Voir Tableaux 1 et 2 et Annexe 2. Nous avons développé volontairement les informations relatives aux décisions de 1915, dans la mesure où l'étude d'Olivier DESSEMONTET, *Histoire des Archives cantonales vaudoises*, op. cit. note 11, ne détaille pas les processus de décisions et que l'étude de Laurette WETTSTEIN : *Les classements d'archives du XIXe et du XXe siècles aux Archives cantonales vaudoises*, Lausanne, 1979, tableaux et annexes, est restée inédite. Nos constats sur la démarche de Maxime Reymond étaient déjà faits par ces deux auteurs.

⁵⁸ DESSEMONTET : *Histoire des Archives cantonales vaudoises*, op. cit. n. 11, pp. 40-41.

⁵⁹ Il existe en fait un tableau de concordances entre les documents classés dans l'Inventaire vert et ceux de l'Inventaire bleu, réalisé en 1951 par Olivier Dessemontet pour les numéros 4'001 à 11'274, voir Aa 28/1 et 2 et *Présentation de la section C des Archives cantonales vaudoises* par Sandrine FANTYS, sous la direction de Pierre-Yves FAVEZ et de Gilbert COUTAZ, Chavannes-près-Renens, 2000, pp. 44-48.

demeurèrent grossièrement et fautivement organisées⁶⁰. Maxime Reymond régna seul sur son institution, la Commission technique ne paraît plus s'être réunie depuis 1915. A l'instar des autres sections du plan de classement de 1915, Maxime Reymond et ses collaborateurs assimilèrent la section C à une collection de documents régis selon les critères de pertinence et externes de support, de période, d'autorité, de patronyme ou de toponyme concernés. Hésitant selon les fonds, ils introduisirent, sur la simple ventilation de la composition de la section C, des fonds privés entiers : les 2'300 parchemins de la collection, acquise en 1910 par l'État de Vaud, de Charles-Philippe Dumont, et de la famille Rovéréaz, alors qu'ils laissèrent en l'état les fonds de Cerjat, de Loys et du Château de La Sarraz entrés aux Archives cantonales vaudoises avant 1921⁶¹. L'insertion de fonds privés, le mélange des provenances des pièces et la lecture souvent superficielle du contenu des documents ont porté un coup sévère aux travaux d'inventaire des prédécesseurs de Maxime Reymond et ont induit une situation à bien des égards dramatique. La section C se trouve aujourd'hui avec des documents sans analyse, voire sans cote individuelle d'une part, et des inventaires existants, mais sans documents de l'autre. Sa structure même a cassé souvent les unités archivistiques qui pouvaient encore exister dans les inventaires de la période bernoise, la lecture a été faite sur les contenus, rarement sur l'organisation initiale des fonds d'archives.

Comptage des documents de la section C

La section C occupe actuellement 85 mètres linéaires dont la part la plus importante est la sous-section C XX : communes, qui mesure 24,50 mètres linéaires. Elle est appelée à s'étendre de quelques mètres avec l'achèvement de la mise sous enveloppes individuelles des pièces qu'elle renferme.

Quel en est le nombre de documents ? Leur comptage n'a pas été entrepris lors de la rédaction du *Guide des Archives cantonales vaudoises*, dans lequel les auteurs sont restés dans le vague en parlant de « plusieurs dizaines de milliers de parchemins et papiers des ères médiévale et bernoise » et en ne donnant que les chiffres issus des rapports du début du siècle : « Dès 1906, on mit à l'étude la réalisation d'un inventaire unique regroupant les quelque 30'000 analyses des divers inventaires blanc, bleu, vert et rouge. En 1910, on estimait à 50'000 les titres de cette section, auxquels s'ajoutèrent les 2'300 parchemins de la collection Dumont »⁶².

⁶⁰ Ainsi le C XX/21 (Bougy-Villars) comprend des documents de Bougy-Milon (Bougy-Villars), mais aussi de Bougy-Saint-Martin (Aubonne), Bogis-Bossey, Chavannes-de-Bogis, Montherod, Tannay et Divonne ! Cette confusion se retrouve ailleurs, par exemple en C XVI 19. Les parchemins de Belmont-sur-Yverdon (C XX 351) connaissent une double numérotation : un lot coté en chiffres continus et le second en chiffres pairs (l'un d'eux vient de la commune). Parmi les curiosités, on peut relever les C XX 109 Saint-Maurice et C XX 370 Saint-Martin-du-Chêne... Et comment ne pas signaler l'aberration que constitue le C VI k qui double avec les C XII a et C XIV b !

⁶¹ Ces fonds sont aujourd'hui classés dans la section des fonds privés : P. Le fonds Cerjat (I) est régi par la convention de dépôt du 14 octobre 1907, le fonds de Loys a été déposé le 9 décembre 1911. Le statut juridique de dépôt et l'ampleur de ces fonds expliquent probablement que les documents de ces fonds n'ont pas été inclus dans la section C, à l'exception de quelques pièces du P Loys placées dans les sections A, C, D et surtout F. Le fonds P Loys a porté momentanément la cote L suivie du numéro d'ordre de la pièce. Il est à remarquer que le fonds privé Pierre-Maurice Glayre, déposé à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne en 1914 et transféré aux Archives cantonales vaudoises le 29 avril 1921, fut placé par Hérald Jomini dans la section des documents de la période Helvétique, sous les cotes H 431 à H 493. Le généreux don du Dr. E. Muret-Auberjonois, de 1937 (Voir *Compte rendu sur l'Administration pendant l'année 1937, Département de l'instruction publique et des cultes*, Lausanne, 1938, pp. 33-34), comportant des documents et des registres relatifs aux familles Perdonnet, Auberjonois et au commissaire Abraham Secretan (mort en 1777), ont été disséminés; des parts de la *Collection Secretan* ont été retrouvées sous les cotes Bj 22, Br 11 et 12, C XX 207 et 314 (il en existe d'autres), en plus du fonds P Secretan qui conserve les mémoires.

⁶² *Guide des Archives cantonales vaudoises*, op. cit. note 28, p. 32.

Longtemps, seule une partie pouvait être évaluée avec une précision relative : la première tranche inventoriée de C I à C VII a cumulé 8'460 numéros sans les cotes bis et ter et la section C XX avait été évaluée à 8'044 pièces (à l'exception de quelques cartons et enveloppes hors consultation), soit un total de 16'504 documents, représentant environ les deux tiers du métrage occupé. Une extrapolation pouvait conduire à environ 25'000 unités, sans la section IB.

Des comptages systématiques de la section C ont été entrepris en octobre et novembre 1995 de la section C. Avec les 8'460 numéros de la première tranche, le total consolidé de l'ensemble de la section C atteint ainsi 27'677 unités, non compris 5 cartons hors consultation ou de divers, soit un peu moins de 28'000 documents.

Ce chiffre appelle quelques remarques. La chute spectaculaire de l'estimation de 50'000 (ou 52'300) à 28'000 s'explique par diverses raisons, en particulier par les changements intervenus en 1915, bouleversant la structure des collections des Archives cantonales vaudoises. Le principe d'un inventaire unique des parchemins (section C) avait bien été retenu, mais l'insertion de la section IB n'a été que partielle. Des documents ont été ventilés ailleurs, entre autres dans les sous-sections Br et Bt⁶³. En outre, l'unité de compte devrait être la pièce. Mais qu'en est-il lorsque deux ou plusieurs parchemins sont réunis par les queues ? un « rotulus » est décousu ? Il semble que la méthode de comptage n'ait pas été uniforme. Dans les inventaires en tout cas, les pièces annexes portent le plus souvent la même cote que le document auquel elles sont jointes. Quant aux sections cotées en chiffres pairs, il n'a pas toujours été tenu compte des documents intercalés ultérieurement.

Tout en tenant compte des réserves mentionnées ci-dessus, il ne paraît pas exagéré de parler de 28'000 documents pour la section C. En y ajoutant l'estimation de 12'000 pièces pour IB, on arrive ainsi à une évaluation globale de 40'000 parchemins et papiers contenus dans ces deux sections.

En adjoignant l'ensemble des chiffres des diverses sections connexes de la section C, en particulier celles des terriers (F) et des fonds privés, qui attestent de nombreux fonds familiaux de première importance, il paraît réaliste de parler de 50'000 pièces avant 1536, conservées aux Archives cantonales vaudoises.

Cohérence du travail et réflexion à mener

Nous constatons que depuis le départ de Maxime Reymond de la tête des Archives cantonales vaudoises, en 1942, la refonte des documents des périodes savoyarde, épiscopale et bernoise, n'a pas été achevée. Les raisons suivantes peuvent être avancées :

- mobilisation des forces sur d'autres fonds d'archives : terriers et cadastres, développement des relations avec les communes;
- « tempéraments » des directeurs d'archives;
- accroissement des tâches sans augmentation proportionnelle du personnel;
- déménagements en 1955 et 1985 des Archives cantonales vaudoises;
- marginalisation des études d'histoire médiévale par rapport aux exigences des missions confiées aux Archives cantonales vaudoises⁶⁴.

⁶³ *Ibidem*, p. 15.

⁶⁴ La publication du *Guide des Archives cantonales vaudoises* en 1990 n'a pas amené une reconsidération des enjeux autour de la section C. Le *Guide* affirme modestement ceci : « La consultation de cette série est parfois malaisée ». A l'époque, la démarche se voulait pratique et sobre, peu de lignes sont consacrées à l'histoire des fonds et des diverses administration qui se sont succédé à la tête du Pays de Vaud.

L'intégration des pièces de l'Inventaire blanc ne fut pas poursuivie après Maxime Reymond. Par contre, différentes dérives ont accru l'état composite et contradictoire des archives conservées dans les sous-sections de la section C. En effet, au lieu de s'en tenir à la masse des documents définie dans les années 1910, les successeurs de Maxime Reymond ont continué à alimenter la section C, davantage pour des raisons pratiques et selon une vision pragmatique de l'organisation des fonds des Archives cantonales vaudoises. Les points suivants peuvent être relevés :

- les bornes temporelles de la section n'ont pas été respectées, des documents des XIXe et XXe siècles ont été intégrés abusivement dans la section⁶⁵;
- des fonds entiers provenant directement d'archives communales ou de fonds privés sous forme de versements ou d'achats ont été placés sans autre dans la section⁶⁶;
- des inventaires parallèles ont été placés sous la même cote⁶⁷;
- des inventaires continus, mais doubles, lorsque des documents concernent un lieu apparenté à la commune classée. Le système permet d'éviter de déplacer les documents dans une autre subdivision ou de créer une entrée spécifique⁶⁸;
- la répartition des pièces s'est faite souvent de manière rapide, sans tenir compte des fiches d'inventaire déjà établies. La conséquence en a été parfois des erreurs de classement;
- la cotation ne renvoie pas systématiquement à un seul document, mais parfois à des groupes, voire des liasses de documents; les deux systèmes de cotation coexistent, ce qui ne facilite pas le décompte des documents.

Néanmoins, l'expertise demandée à Sandrine Fantys, en 2000, laisse entrevoir des pistes intéressantes pour rétablir l'unité des diverses étapes de classement. Le recueil des Nouveaux titres, consigné dans un double volume par Aymon de Crousaz⁶⁹, permet de rapprocher les indications numériques des fiches dites Nouveaux titres avec la répartition des documents dans les deux premiers volumes de l'Inventaire bleu. En effet, Aymon de Crousaz ayant déjà procédé à la réalisation des deux premiers volumes de l'Inventaire bleu⁷⁰, et s'appêtant à en réaliser un troisième, avait la volonté d'unifier les trois volumes en un seul. Il voulait tout d'abord procéder par le classement des fiches, mais pour ce faire, il a choisi de numéroter tous les documents concernés, classés et rangés selon trois systèmes différents. Ces numéros sont tous inscrits dans le recueil et reportés sur les fiches.

⁶⁵ Voir Sandrine FANTYS : *Rapport sur la sous-section C XX*, sous la direction de Pierre-Yves FAVEZ et Gilbert COUTAZ, Chavannes-près-Renens, 2001, pp. 17-19, voir en particulier C XX 31 (Saint-Oyens), C XX 32 (Saubraz), C XX 79 (Assens), CXX 79 (Fey), C XX 185 (Villars-sous-Yens) et C XX 355 (Chanéaz).

⁶⁶ Par exemple, parmi les premiers fonds privés concernés, voir C XV 16, 17 et 18. Pour qui veut étudier des fonds d'archives communales, en particulier comprenant des documents de la période médiévale et de la période bernoise, il doit consulter les sections et sous-section C XX, Br, P Communes, P et PP, sans que la ligne de partage entre les endroits de rangement soit parfaitement délimitée et justifiée. Un même nom de commune peut se retrouver à divers endroits; ainsi pour le cas de Belmont-sur-Yverdon, voir Br 35, C XX 351, P Communes 351 et PP 659.

⁶⁷ Par exemple ACV, C XX 185 (Villars-sous-Yens), C XX 258 (Baulmes), CV XX 274 (Romainmôtier), C XX 263 (Les Clées), C XX 309 (Grandcour) et C XX 314 Payerne).

⁶⁸ Par exemple, ACV, C XX 9 : Ollon, Huémoz, Saint-Triphon; C XX 51 : Cossonay et Alens; C XX 157 : Bussigny-près-Lausanne et Saint-Germain; C XX 207 : Moudon et Valacret et .. collection Secretan; C XX 334 : Mont-sur-Rolle et Germagny et C XX 370 : Molondin et Saint-Martin-du-Chêne.

⁶⁹ ACV, Aa 76.

⁷⁰ ACV, Aa 29/1 et 2, c'est le répertoire sommaire du fichier dont les pièces sont conservées séparément. L'appellation se rencontre dans les deux publications de Maxime REYMOND : *L'Église Notre-Dame de Lausanne jusqu'en 1536*, Lausanne, 1911, p. 508 et passim (Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 2^e série, t. VIII) et *Les châteaux épiscopaux de Lausanne*, Lausanne, 1911, p. 124, notes 1 et 4 (Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 2^e série, t. IX).

Ce système permet donc de savoir qu'à un numéro correspond un document; et le titre de la section placé en regard du numéro, que ce soit sur la fiche ou dans le recueil permet de savoir où le document devait être classé.

D'autre part, en janvier 1951, Olivier Dessemontet réalisa une table de concordances⁷¹ entre l'Inventaire vert et le recueil des "Nouveaux titres" d'Aymon de Crousaz. Son travail permet dans un premier temps de situer tous les documents de l'Inventaire vert, fondus dans l'Inventaire bleu, et dans un second temps, connaissant les numéros attribués par Aymon de Crousaz à ces documents, il permettrait de savoir sous quelles cotes de la section C ces documents se trouvent à présent, sur la base des relevés en cours dans les sous-sections C.

Les fondements nouveaux de la section C

Les points suivants dictent désormais notre approche de la section C et déterminent les étapes du travail.

Attendu que la refonte de l'Inventaire blanc dans la section C n'a été faite qu'aux deux tiers, le constat a été jusqu'à présent qu' :

- une concordance entre l'Inventaire blanc et la section C fait défaut,
- une concordance entre les Inventaires vert, rouge et bleu et la section C manque.

Or, les découvertes documentaires démontrent que la concordance d'Aymon de Crousaz répertorie les 15'472 documents classés sur le principe de l'Inventaire bleu et les distingue au moyen de numéros :

- environ 8'000 d'entre eux, ceux de l'Inventaire vert, sont identifiables aisément grâce à la concordance d'Olivier Dessemontet. Une confrontation entre les fiches et cette concordance nous permettra de savoir si le chiffre "III" reporté sur certaines de ces fiches ne concerne effectivement que les documents de l'Inventaire vert. Auquel cas, cela aidera à localiser facilement ces documents et à compléter la concordance d'Olivier Dessemontet en faisant des renvois aux cotes de la section C;
- les 8'000 documents restants sont ceux de l'ancien Inventaire rouge ainsi que les quelques 3'000 documents jamais inventoriés avant Aymon de Crousaz.

Enfin, nous savons que les documents de la collection Charles-Philippe Dumont, acquis par les ACV en 1910, portent tous une estampille permettant une identification certaine de chacun d'entre eux.

Nous avons décidé de doter toutes les sous-sections de la section C d'un répertoire numérique, en ne mentionnant pas dans un premier temps la nature des pièces, mais en établissant systématiquement le relevé et l'identification des cotes et en signalant la mention de la pertinence, partout où une erreur de répartition des documents surgissait⁷². Parallèlement, le tableau de concordances entre les numéros figurant sur les fiches des Nouveaux titres et la cote de la sous-section C correspondante est complété au fur et à mesure des analyses⁷³. Par l'étude des mentions dorsales, il est possible de faire la distinction entre les documents provenant de l'Inventaire blanc et ceux qui sont passés par

⁷¹ Le tableau est publié dans *Présentation de la série C des Archives cantonales vaudoises*, op. cit. note 59, Annexe 4.

⁷² Cela a été constaté surtout entre les sections du plan de classement des Archives cantonales vaudoises, en particulier pour des feuillets isolés de grosses de reconnaissances à placer plutôt dans la section F, pour des documents retrouvés dans les communes ou versées par celles-ci (P Communes ou PP) et pour des versements d'archives de familles ou d'individus (PP).

⁷³ Voir Procès-verbal No 3 du Groupe de réflexion No 2 : archivistique, 9 janvier 2001.

l'Inventaire bleu. En retrouvant la trace des inventaires historiques, l'histoire du document peut être recomposée, des indices sur les fonds ou le classement d'origine du document peuvent être portés.

De plus, le 12 février 2001, il a été décidé de compléter le dispositif de la façon suivante⁷⁴ :

- la section C est désormais une section close, à l'exception de la sous-section C XXI : fragments divers de parchemins, papiers souvent d'origine liturgique;
- aucun transfert de documents n'est possible entre les sous-sections du C ; les répertoires se feront à partir de l'état actuel de chaque sous-section;
- ne rien modifier dans la cotation des documents (pièce à pièce, groupe de pièces, respect de la cotation avec des chiffres pairs);
- n'envisager des transferts de documents vers d'autres sections du plan de classement que là où il n'y a aucune obligation ou justification de maintenir les pièces dans la sous-section.

Vers des premiers résultats

La donnée statistique était la suivante au moment de la livraison de l'expertise de Mme Sandrine Fantys, en septembre 2000.

Sur les 796 subdivisions de la section C, seules 100 avaient des inventaires, 30 des inventaires sommaires et 75 des répertoires numériques; 24 disposaient d'inventaires en cours de révision, 80 lots étaient classés, à savoir mis sous enveloppes individuelles et classés par ordre chronologique. 452 lots étaient dépourvus de tout classement. Autrement dit, entre 1916 et 2000, seul un tiers de la section C avait été rendu utilisable et délivrait des informations disponibles.

Au départ du travail, nous estimions que les 2/3 des documents pourraient présenter une analyse sommaire⁷⁵.

Depuis, la sous-section C XX (388 subdivisions) a été complètement visitée, l'examen des sous-sections C XV (22) et C XVI (291) sera terminé à fin 2002.

Le contrôle systématique des documents de certaines sous-sections a fait ressortir des états sanitaires préoccupants et l'urgence d'interventions⁷⁶. Les niveaux de détérioration des documents sont les suivants : des documents sont fragmentaires, déchirés, troués, rongés et/ou brûlés; des documents sont tachés ou délavés – l'encre est en train de s'effacer faiblement ou complètement; des documents sont attaqués par les moisissures et sont parfois très endommagés. Les sceaux sont systématiquement protégés au fur et à mesure de l'avancement du travail d'analyse; plusieurs ont été irrémédiablement endommagés faute de mesures préventives. Plusieurs lots de documents ont dû être exclus de la consultation, en attendant leur restauration. La valeur historique qui ne peut venir que d'analyses fines et systématiques devra hiérarchiser les mesures de restauration.

L'intérêt de parcourir l'ensemble des documents à la fois pour relever les anciennes mentions dorsales et établir le tableau de concordances avec les inventaires

⁷⁴ Instructions internes, ACV 11 Annexe 1 : Section C : parchemins et papiers.

⁷⁵ Aucune cotation ni renvoi aux Nouveaux Titres n'apparaissent sur plusieurs groupes de documents de ces sous-sections, ce qui laisse supposer l'intégration de ces documents par une voie externe à la section C – la provenance peut être administrative (documents retrouvés dans l'administration, provenant de reliures de documents repérés dans des travaux de restauration ou de transfert).

⁷⁶ Ainsi sur 4'450 documents de la sous-section C XX, 1733 pièces (39%) nécessitent une intervention, une décision et une mesure conservatoire plus ou moins rapides.

existants, est d'exploiter les informations déjà existantes et de comprendre la constitution des différentes sous-sections. Même si la rédaction de simples répertoires numériques ne répond pas aux critères d'analyse actuels, il permet d'utiliser les informations déjà existantes et de faire revivre les anciens Inventaires blanc, rouge, vert et bleu. Sans ce travail préalable, il est très complexe et laborieux de mettre en corrélation les documents classés aujourd'hui avec ceux déjà cités dans les anciens inventaires. Le fait d'avoir opté pour une base de données aide à la fois à renouer le lien entre les documents dispersés dans les diverses sections des archives médiévales, et à recréer virtuellement les relations qui ont dû caractériser à l'origine les mêmes fonds d'archives et que les vicissitudes de l'histoire et surtout des décisions malheureuses ont cassées.

En 1854, Ernest Grégoire avait fait valoir pour les documents antérieurs à 1536 le rétablissement des fonds d'archives, soit de rapporter les documents séparés par les classements bernois dans les mêmes lots, puis de classer ces lots reconstitués par matières, et, selon les cas, recourir aux classements chronologique, topographique et alphabétique des pièces. Sa méthode et ses principes justement observés ne furent suivis que partiellement, ses successeurs préférant souvent le brassage des documents à leur étude fondée sur les unités originelles et la connaissance préalable de toutes les institutions dont on classait les documents.

En recherchant des objectifs par étapes et en visant des solutions réalistes qui ne pourront pas remplacer pour le non-latiniste le recours au document et pour l'historien de refaire le parcours des documents au cours de siècles, nous entendons valoriser un patrimoine exceptionnel et enviable par sa masse, mais contraignant dans les politiques sanitaire et d'analyse. Nous espérons que les moyens financiers et humains permettront de remplir nos missions et que les chercheurs dont la patience a été mise à mal attendront encore quelques années avant de découvrir ou de redécouvrir des fonds d'archives essentiels à la connaissance du passé du Pays de Vaud⁷⁷.

⁷⁷ DESSEMONTET : *Histoire des Archives cantonales vaudoises*, op. cit. note 11, pp. 42-43, écrivait ceci en 1956 au sujet de la section C : « Il reste aujourd'hui encore, des milliers de titres difficiles à retrouver si l'on se fonde sur les anciennes références. Un gros travail s'imposera aux archivistes à venir pour remédier de façon satisfaisante à cette situation ». Espérons qu'il ne se passera pas encore 46 ans avant de pouvoir assainir la situation !

Annexes

Annexe 1 : présentation synoptique des sections médiévales

1.1 Nomenclature de la section A (avec dates extrêmes et décompte du nombre de pièces; entre parenthèses documents postérieurs à 1536)

Aa	Inventaires généraux et généralités	1382	1983	104 (104)
Ab	Droits de la Maison de Savoie	1257	1613	28 (12)
Ac	Évêché, Chapitre, Cathédrale	1214	1664	58 (3)
Ad	Couvents	1260	1848	40 (4)
Ae	Églises et hôpitaux	1299	1536	18 (0)
Af	Seigneurs et familles diverses	1322	1536	18 (0)
Ag	Comptes de châtelainies et péages	1257	1578	39 (2)
Ah	Hors du Pays de Vaud	1282	1536	13 (0)

1.2 Nomenclature simplifiée de la section C (avec dates extrêmes et décompte du nombre de pièces)

C I a	Rois de Bourgogne	896	1092	18
C I b	Empereurs du Saint-Empire germanique (Allemagne)	959	1762	54
C I c	Rois de France	1291	1660	12
C I d	Grands feudataires de France (Bourgogne, Mâcon, Viennois, Chalon-Orange)	1218	1559	47
C II	Comtes et ducs de Savoie	1150	1568	344
C III a	Bulles papales	1157	1535	89
C III b	Délégués apostoliques	1157	1535	46
C III c	Archevêques de Besançon	1225	1524	17
C III d	Évêques de Genève	1502	1510	2
C IV	Évêques de Lausanne	1090 (?)	1594/1600	711
C V a	Chapitre de Notre-Dame de Lausanne	908	1587	2607
C V b	Clergé de la cathédrale	1269	1550	1138
C VI	Ville de Lausanne			
C VI a	Administration communale	1329	1535/XVIIIe s.	107
C VI b	Fonctionnaires de l'évêque	1250	1535/1700	33
C VI c	Églises paroissiales	1251	1572	406
C VI d	Hôpitaux	1280	1649	133
C VI e	Confréries	1321	1528	109
C VI f	Dominicains	1234	1552	59
C VI g	Franciscains	1255	1522	30

C VI h	Cisterciennes de Bellevaux	1267/1268	1591	170
C VI i	Prieuré de Saint-Maire	1177	1552	134
C VI j	Particuliers	1188	1711	1005
C VI k	Carmélites de Sainte-Catherine, voir sous C XIV b et Dominicaines de Chissiez, C XII a			
C VII	Clunisiens			
C VII a	Romainmôtier	964	1539	1187
C VII b	Payerne	1085	1619	1331
C VII c	Baulmes	1238	1502	41
C VII d	Rougemont	1238/1239	1522	14
C VIII	Cisterciens			
C VIII a	Bonmont	XIIe s.	1602	703
C VIII b	Hautcrêt	1157	1643	946
C VIII c	Montheron	1217	1663	262
.-	Bellevaux, voir sous C VI h			
.-	Fille-Dieu et Maigrauge, voir sous C XVII a			
C IX	Bénédictins			
C IX a	Prieuré de Grandson	1311	1560	37
C IX b	Prieuré de Lutry	1221	1558	838
C IX c	Prieuré de Cossonay	1282	1532	93
C IX d	Prieuré de Burier	1326/1327	1542/XXe s.	3
C IX e	Prieuré de Saint-Sulpice	1331	1633	34
C IX f	Prieuré de Vallorbe	1271	1271/1900	2
C X	Chartreux et prémontrés			
C X a	Chartreuse d'Oujon	1210	1619	15
C X b	Chartreuse de La Lance	1317	1773	218
C X c	Prémontrés du lac de Joux	1140	1715	384
.-	Prémontrés de Marsens, voir sous C XVII a			
C XI	Franciscains et clarisses			
C XI a	Cordeliers de Nyon	1340	1528	41
C XI b	Cordeliers de Grandson	1264	XVIe s.	10
.-	Franciscains de Lausanne, voir sous C VI g			
C XI c	Clarisses d'Orbe	1425	1554	1
C XI d	Clarisses de Vevey	1457	1529	21
C XII	Dominicains			
C XII a	Dominicaines d'Estavayer (de Chissiez)	1346	1491	4
.-	Dominicains de Lausanne, voir sous C VI f			
C XIII	Augustins			
C XIII a	Saint-Bernard du Mont-Joux	1316	1525	9

C XIII b	Saint-Maurice d'Agaune	1245	1588	7
C XIII c	Prieuré d'Aigle	s.d.	1542/1543	1
.-	Prieuré de Bettens, voir sous C XIII a			
C XIII d	Prieuré de Nyon	1286	1538	201
C XIII e	Abbaye de Filly	1258	1433	26
.-	Prieuré de Saint-Maire, voir sous C VII i			
.-	Prieuré de Sévaz, voir sous C XIII a			
C XIV	Ordres divers			
C XIV a	Commanderie de Saint-Jean de La Chaux	1366	1613	14
C XIV b	Carmélites de Sainte-Catherine	1305	1522-1523	2
C XV	Seigneuries			
C XV 1	Aubonne	1234	1485	24
C XV 2	Champvent	1231	1771	68
C XV 3	Corbières	1299	1491	7
C XV 4 a	Cossonay	1231	1377	6
C XV 4 b	Prangins	1293	1534	33
C XV 5	Echallens	1298	1796	23
C XV 6	Grandson	1275	1738	29
C XV 7	Gruyère	1270	XVIe s.	117
C XV 8	La Sarraz	1234	1534/1535	16
C XV 9	Mont-le-Grand et Rolle	1517	1705	10
C XV 10	Orbe	1298	XVIe s.	4
C XV 11	Oron	1248	1685	144
C XV 12	Palézieux	XIVe s./ 1301	1555	18
C XV 13	Pont-en-Ogoz	1242	1414	11
C XV 14	Vufflens	XIIIe s./ 1239	1785	8
C XV 15	Bourjod	1329	1334	2
C XV 16	Bercher	1329	1473/1474/ 1801	134
C XV 17	Corsy sur Lutry	1403	1793	52
C XV 18	Chapelle-Vaudanne	1336	1791/1908	650
C XV 19	Allaman	1444	XXe s.	189 ⁷⁸
C XV 20	L'Isle	XIIIe s.	XXe s.	221
C XV 21	Montricher	Vers 1745	Vers 1745	1
C XV 22	Lavigny	1603	1603	1

⁷⁸

189 entrées dont plusieurs lots de documents.

C XVI	Familles nobles			
C XVI 1	Alexandre, de Nyon	1429	1447	2
C XVI 2	Allinge	1228	1603	20
C XVI 3	Allaman	1303	1385	3
C XVI 4	Arbignon	1349	1491	15
C XVI 5	Ardin	1714	1714	1
C XVI 6	Arnex	1303	1738	13
C XVI 7	Aruffens	1556	1566	1
C XVI 8	Arzier	1291	1291	1
C XVI 9/1	Asperlin de Bavois	1441	1686	4
C XVI 9/2	Asperlin de La Sarraz	1404	Après 1798	48
C XVI 10	Assenti	1332	1332	1
C XVI 11	Assinier	1403	1492	3
C XVI 12	d'Aubonne	1431	1728	47
C XVI 13	Avenches	1291	1531	38
C XVI 14	Avry	1534	1534	1
C XVI 15	Ayma	1334	1334	1
C XVI 16	Banderet	1388	1560	60
C XVI 17	Bardonèche	1529	1537	6
C XVI 18	Barrault	1519	1519	1
C XVI 19	de Baulmes/de Balm/de la Baume	1271	1498	2
C XVI 20	Begnins	1345	1427	3
C XVI 21	Bettens	1300	1398	4
C XVI 22	Bever	1296	1296	1
C XVI 23	Bex	---	-----	24 pièces mises en C XVI 231
C XVI 24	Bière	1385	1385	1
C XVI 25	Billens	1271	1545	49
C XVI 26	Binfa	1317	1317	1
C XVI 27	Biongie	1317	1432	4
C XVI 28	Bionnens	1443	1521	5
C XVI 29	Bise de Treytorrens	1324	1694	18
C XVI 30	Blonay	1244	1733	106
C XVI 31	Bonvillars	1395	1431	2
C XVI 32	Bottens	1307	1480	6
C XVI 33	Bouvier d'Yvoire	1308	1583	47
C XVI 34	Brandis	1510	1510	1
C XVI 35	Bruel	1471	1557	4
C XVI 36	Burdigny	1311	1311	1
C XVI 37	Bursinel	1336	1348	2
C XVI 38	Bussy	1447	1447	1
C XVI 39	Cantour	1391	1543	20
C XVI 40	Cerjat	1341	1798	12
C XVI 41	Chablîe / Chabîe(z)	1278	1534	13
C XVI 42	Chaffoy	1282	1282	1

C XVI 43	Challant	1445	1573	4
C XVI 44	Challet	1548	1548	1
C XVI 45	Champion	1387	1557	10
C XVI 46	de la Chapelle d'Aigle	1331	1331	1
C XVI 47	Charrière	1601	1800	4
C XVI 48	Chastonay	1318	1866	16
C XVI 49	Château de Joux	1227	1227	1
C XVI 50	Châtel	1290	1394	22
C XVI 51	Châtillon	1303	1534	9
C XVI 52	Cheseaux	1281	1366	12
C XVI 53	Clavel	1719	1788	2
C XVI 54	Cléry	1419	1419	1
C XVI 55	Cojonay	1491	1543	3
C XVI 56	Colombier	1356	1521	14
C XVI 57	Combremont	1335	1432	2
C XVI 58	Compeys	1276	1510	6
C XVI 59	Conay	1379	1438	3
C XVI 60	Constantine	1444	1546	2
C XVI 61	de la Cour	1513	1535	3
C XVI 62	Crinsoz	1601	1815	4
C XVI 63	Crissier	1347	1394	6
C XVI 64	Cristine (Christine)	1430	1470	5
C XVI 65	Cronay	1340	1340	1
C XVI 66	Crostel	1503	1504	2
C XVI 67	Crousaz	1561	XXe s.	8
C XVI 68	Cuarnens	1310	1364	2
C XVI 69	Cuénet	1473	1495	2
C XVI 70	Curnilliat	1382	1597	5
C XVI 71	Curtilles	1549	1549	1
C XVI 72	Dailens	1292	1486	20
C XVI 73	Delley	1404	1404	1
C XVI 74	Denges	1282	1282	1
C XVI 75	Denisat	1342	1540	4
C XVI 76	de Pierre	1459	1459	1
C XVI 77	Dessous-l'Eglise	1489	1489	1
C XVI 78	Dessous-la-Tour	14..	14..	1
C XVI 79	Diesbach	1539	1562	1
C XVI 80	Disy, Dizy	1321	1385	6
C XVI 81	Dompierre	1312	1738	29
C XVI 82	Donneloye	1328	1328	1
C XVI 83	Dortans	1414	Après 1627	4
C XVI 84	Duin	1241	1570	110
C XVI 85	Dully	1317	1317	1
C XVI 86	Dumarterey	1389	1389	1
C XVI 87	Dumont	1465	1465	1
C XVI 88	Echandens	1313	1323	2
C XVI 89	Ecublens	1233	1512	2

C XVI 90	Epaz	1585	1585	1
C XVI 91	Escot	1314	1314	1
C XVI 92	Estavayer	1320	1682	17
C XVI 93	Euvard	1414	1447	3
C XVI 94	Everdes	1329	1921	3
C XVI 95	Fabri	1455	1455	1
C XVI 95 bis	Farel	1642	1642	1
C XVI 96	Faucigny	1429	1534	4
C XVI 97	Favre	1611	1611	1
C XVI 98	Fellens	1393	1393	1
C XVI 99	Fermens	1369	1383	1
C XVI 100	Fernay	1337	1369	7
C XVI 101	de la Fléchère	1458	1672	5
C XVI 102	Gaucher	1346	1368	2
C XVI 103	Genève	1388	1608	7
C XVI 104	Gillarens	1446	1446	1
C XVI 105	Gimel	1508	1526	2
C XVI 106	Gingins	1309	1554	5
C XVI 107	Gento	1472	1472	1
C XVI 108	Gland	1391	1454	4
C XVI 109	Glâne	1426	1535	5
C XVI 110	Glérens	1401	1543	2
C XVI 111	Gonel	1481	1481	1
C XVI 112	Goumoens	1273/1276	XXe s.	73
C XVI 113	Graffenried	1541	1550	1
C XVI 114	Grailly	1272	1918	3
C XVI 115	Granges	Après 1452	Après 1452	1
C XVI 116	Grant	1569	1569	1
C XVI 117	Grasset	1302	1580	3
C XVI 118	Gresier	1303	1380	13
C XVI 119	Grilly	1360	1360	1
C XVI 120	Griset	1392	1392	1
C XVI 121	Gruffy	1515	1528	1
C XVI 122	Gruz	1478	1498	2
C XVI 123	Guedar	1297	1298	2
C XVI 124	Guéri	1310	1400	14
C XVI 125	Hugonin	1465	1744	56
C XVI 126	Illens	1295	1565	37
C XVI 127	Jaquin	1299	1543	17
C XVI 128	Jens	1425	1425	1
C XVI 129	Joffrey	1504	1711	9
C XVI 130	Jogne	1489	1506	1
C XVI 131	Joinville	1349	1349	1
C XVI 132	Joly	1547	1547	1
C XVI 133	Jour	1310	1310	1
C XVI 134	Jutigninge	1427	1548	56
C XVI 135	Laconex	1533	1533	1

C XVI 136	Laissus	1367	1388	2
C XVI 137	Lamberczon	1381	1448	15
C XVI 138	Langin	1391	1497	3
C XVI 139	Laydessous	1370	1370	1
C XVI 140	Loës	1483	1483	1
C XVI 141	Loys	1488	1770	78
C XVI 142	Lucinge	1315	1509	12
C XVI 143	Lugrin	1446	1446	1
C XVI 144	Lully	1351	1351	1
C XVI 145	Lussy	1303	1319	3
C XVI 146	Lutry	1266	1543	8
C XVI 146 bis	Luxembourg	Après 1922	Après 1922	3
C XVI 147	Magny	1656	1657	2
C XVI 148	Maillard	1578	1632	2
C XVI 149	Maillardoz	1478	1621	5
C XVI 150	Malet	1392	1392	1
C XVI 151	Marchand d'Aubonne	1452	1455	2
C XVI 152	Marchand de Cossonay	1463	1463	1
C XVI 153	Martines	1330	1726	41
C XVI 154	Masset	1389	1946	461
C XVI 155	Mayor d'Arnex	1412	1424	3
C XVI 156	Mayor d'Avenches	1416	1492	4
C XVI 157	Mayor de Clarens	1325	1483	2
C XVI 158	Mayor de Croy	1430	1450	1
C XVI 159	Mayor d'Essertines	1321	1362	2
C XVI 160	Mayor de Lausanne	1345	1345	2
C XVI 161	Mayor de Lutry	1308	1550	33
C XVI 162	Mayor de Pont-en Ogoz			1 pièce classée sous C XVI 161
C XVI 163	Mayor de Romainmôtier	1346	1346	1
C XVI 164	Mayor de la Tour	1348	1350	1
C XVI 165	Mellet	1586	1586	1
C XVI 166	Menthon	1398	1582	20
C XVI 167	Messe d'Ollon	1483	1483	1
C XVI 168	Mestral d'Aubonne	1354	1764	2
C XVI 169	Mestral de Begnins	1393	1585	41
C XVI 170	Mestral de Bursins	1472	1472	1
C XVI 171	Mestral de Combremont	1538	1594	3
C XVI 172	Mestral de Cottens	1473	1558	2
C XVI 173	Mestral de Lausanne	1582	1582	1
C XVI 174	Mestral de Lutry	1299	1465	18
C XVI 174 bis	Mestral de Mont	1436	1828	13
C XVI 175	Mestral d'Ollon	1346	1346	1
C XVI 176	Mestral de Payerne	1371	1761	26

C XVI 177	Mestral de Rue	1329	1619	7
C XVI 177 bis	Mestral de Thierrens	1487	1517	2
C XVI 178	Mézery	1418	1418	1
C XVI 179	Mézières	1433	1433	1
C XVI 180	Miéville	1299	1497	5
C XVI 181	Moiry	1275	1309	6
C XVI 182	de la Molière	1419	1419	1
C XVI 183	de Molin/de Mollins/du Moulin	1601	1822	5
C XVI 184	Monetier	1498	1507	3 (dont 1 rouleau)
C XVI 184 bis	Mont d'Aubonne	1419	1454	2
C XVI 185	Mont de Crissier	1440	1459	2
C XVI 186	Mont de Lausanne	1268	1352	3
C XVI 187	Mont de Payerne	1441	1530	3
C XVI 188	Montagny	1267	1506	9
C XVI 189	Montdragon	1517	1517	1
C XVI 190	Montet	1383	1657	15
C XVI 190 bis	Montfalcon	1290	1346	5
C XVI 190 ter	de Monthey	14../37	1517	6
C XVI 191	Montricher	1304	1623	8 (dont 1 reproduction)
C XVI 192	Montsayon	1394	1394	1
C XVI 193	Moschet	1374	1422	2
C XVI 194	Moudon	1443	1461	2
C XVI 195	Muletis	1401	1401	1
C XVI 196	Muriset	1336	1529	9
C XVI 197	Musard	1501	1501	1
C XVI 198	Musy	1374	1374	1
C XVI 199	Neuchâtel	1491	1491	1
C XVI 200	Neuvecelle	1360	1552	3
C XVI 201	Olivier de Payerne	1374	1374	1
C XVI 202	Oraz	1321	1321	1
C XVI 203	Orsens	1367	1367	1
C XVI 204	de Palézieux dit Falconnet	1360	1729	8
C XVI 205	Panchaud	1387	1387	1
C XVI 206	des Pas	1507	1507	1
C XVI 207	Pétigny	1468	1554	7
C XVI 208	Pontverre	1321	1508	18
C XVI 209	Portalbens	1346	1346	1
C XVI 210	de la Porte	1479	1576	7
C XVI 211	Portier	1405	1405	1
C XVI 212	Prangins	1256	1737	220

C XVI 213	Praroman	1476	1656	12
C XVI 214	Preux	1547	1547	1
C XVI 215	Prez	1264	1551	15
C XVI 216	Provannaz	1426	1426	1
C XVI 217	Pully	1284	1401	8
C XVI 218	Quisard	1555	1579	4
C XVI 219	Réal	1535	1738	7
C XVI 220	Rebenort	1459	1459	1
C XVI 221	Renevier	1370	1408	2
C XVI 222	Reynaut	1540	1540	1
C XVI 223	Rive de Payerne et Prangins	1535	1544	2
C XVI 224	Roche	1325	1375	6
C XVI 225	Rochefort	1518	1518	1
C XVI 226	Rolaz	1640	1697	5
C XVI 227	Rosay	XIIIe s.	XIIIe s.	1
C XVI 228	Rossens	1606	1720	1
C XVI 229	Rossillon	1362	1379	3
C XVI 230	Rouge	1350	1350	1
C XVI 231	Rovéréaz	1246	1774	640
C XVI 232	de Rue	1326	1326	1
C XVI 233	Russillon	1379	1379	1
C XVI 234	Russins	1365	1545	14
C XVI 235	Saconay	1434	1605	2
C XVI 236	Saillon	1349	1372	3
C XVI 237	Saint-Amour	1477	1496	2
C XVI 238	Saint-Germain	1292	1292	1
C XVI 239	Saint-Laurent	1260	1337	7
C XVI 240	Saint-Martin	1240	1428	6
C XVI 241	Saint-Symphorien	1503	1505	1
C XVI 242	Sallenove	1467	1505	2
C XVI 242 bis	Saliceto	1472	1472	1
C XVI 243	Sautier	1361	1361	1
C XVI 244	Séchal de Begnins	1277	1318	4
C XVI 245	Séchal de Blonay	1415	1415	1
C XVI 246	Séchal de Pully	1279	1299	1
C XVI 247	Seigneux	1573	1843	3
C XVI 248	Senarclens	1333	1688	24
C XVI 249	Seneveys	1466	1466	1
C XVI 250	Servion	1292	1425	10
C XVI 251	Seysse	1430	1438	2
C XVI 252	Sévery	1328	1458	15
C XVI 253	Solério	1409	1456	4
C XVI 254	Sostion	1455	1472	2
C XVI 255	Tavel	1367	1726	18
C XVI 256	Tavelli	1375	1549	8
C XVI 257	Tercier	1368	1368	1

C XVI 258	Thoire et Villars	1299	1670	1
C XVI 259	Thome	1341	Après 1558	12
C XVI 260	Thomasset	1432	1760	21
C XVI 261	Tissot	1531	1543	1
C XVI 262	de la Tour	1240	1505	7
C XVI 263	Trélex	1310	1318	3
C XVI 264	de Trey	1376	1521	2
C XVI 265	Treytorrens	1338	1768	15
C XVI 266	Usier	1419	1503	7
C XVI 267	Vallacrest	1504	1504	1
C XVI 268	Vallaise	1382	1473	12
C XVI 269	Valpergue	1438	1444	2
C XVI 270	Vaucher de Payerne	1366	1471	8
C XVI 271	Vennes	1335	1408	5
C XVI 272	Vergy	1396	1553	8
C XVI 273	Vernes	1527	1527	1
C XVI 274	Versonay	1516	1524	2
C XVI 275	Vevey	1412	1577	4
C XVI 276	Vidome de Moudon	1334	1334	1
C XVI 277	Villa	1561	1566	2
C XVI 278	Villars	1373	1405	4
C XVI 279	Villars-Sexel	1404	1404	1
C XVI 280	Villars-le-Terroir	1379	1379	1
C XVI 281	Villarzel	1305	1575	20
C XVI 282	Viry	1282	1518	2
C XVI 283	Visancier	1363	1381	2
C XVI 284	Visy	-	-	Manque
C XVI 285	Vufflens-la-Ville	1286	Vers 1400	7
C XVI 286	Vuippens	1387	1562	2
C XVI 287	Vuisternens	1426	1426	1
C XVI 288	Vulliens	1316	1943	20
C XVI 289	Vullierens	1425	1456	2
C XVI 290	de Willermin	1287	1971	91
C XVI 291	Yens	XVIIIe s.	XVIIIe s.	1
C XVI 301	Collombey (VS)	1496	1591	3
C XVII	Hors du Pays de Vaud			
C XVII a	Fribourg	1068	1796	179
C XVII b	Genève	1253	1705	43
C XVII c	Neuchâtel	1346	1795	63
C XVII d	Valais	1252	1798	179
C XVII e	Savoie	1273	1551-1572	97
C XVII f	France (sans la Savoie)	1287	1739	43
C XVII g	Berne	1317	1797	47
C XVII h	Allemagne-Autriche	1547	1780	3
C XVII i	Italie et Vallée d'Aoste	1167	1695	10

C XX	Communes vaudoises (388 fonds dont 60 sans documents et 3 fusions)	Les numéros de commune en gras ne renvoient à aucun document. * = Inventaire pièce à pièce. Les dates extrêmes s'entendent pour les documents présents physiquement dans le fonds.		
	<u>District d'Aigle</u>			
C XX 1	Aigle	1295	1792	90
C XX 2	Bex	1370	1790	6
C XX 3	Chessel			
C XX 4	Corbeyrier			
C XX 5	Gryon	1595	1783	2
C XX 6	Lavey-Morcles	1636	1732	2
C XX 7	Leysin	1289	1445	11
C XX 8	Noville	1306	1689	12
C XX 9	Ollon	1291	1626	25
C XX 9	Huémoz	Fin XIVe s.	1400	2
C XX 9	Saint-Triphon	1331	1331	1
C XX 10	Ormont-Dessous	1440	1728	4
C XX 11	Ormont-Dessus	1517	1552	4
C XX 10-11	Ormonts (Les)	Fin XIVe s.	1532	15
C XX 12	Rennaz *	1329	1779	8
C XX 13	Roche	1511	1629	2
C XX 14	Villeneuve	1267	1829	217
C XX 15	Yverne	1345	1347	2
	<u>District d'Aubonne</u>			
C XX 16	Apples	1289	1583	17
C XX 17	Aubonne	1277	1607	154
C XX 18	Ballens *	1331	1609	15
C XX 19	Berolle			
C XX 20	Bière	1348	1600	20
C XX 21	Bougy-Villars	1312	1594	27
C XX 22	Féchy	1282	1515	92
C XX 23	Gimel	1294	1499	25
C XX 24	Longirod	1344	1556	8
C XX 25	Marchissy	1395	1602	17
C XX 26	Mollens			
C XX 27	Montherod	1328	1570	18
C XX 28	Pizy	1436	1490	4
C XX 29	Saint-George			
C XX 30	Saint-Livres	1[4]25	1578	8
C XX 1	Saint-Oyens	1[3]89	1791	20
C XX 32	Saubraz	1530/1531	1719	12
	<u>District d'Avenches</u>			
C XX 33	Avenches	1307	1642	335
C XX 34	Bellerive *	1412	1535	4
C XX 35	Chabrey *	1514	1514	7
C XX 36	Champmartin			

C XX 37	Constantine	1295	1520	69
C XX 38	Cudrefin	1342	XVIIe s.	291
C XX 39	Donatyre	1343	1622	28
C XX 40	Faug	1376	1568	7
C XX 41	Montmagny	1387	1502/1508	6
C XX 42	Mur			
C XX 43	Oleyres	1322	1766	5
C XX 44	Vallamand	1408	1554	12
C XX 45	Villars-le-Grand	1234	1512/1513	11
	<u>District de Cossonay</u>			
C XX 46	Bettens *	1407 [?]	1548	4
C XX 47	Bournens *	1358/1359	1528/1529	3
C XX 8	Boussens *	1334/1335	1441	4 (1 photographie)
C XX 49	Chavannes-le-Veyron			
C XX 50	Chevilly *	Début XIVe s	Fin XIVe s.	2
C XX 51	Cossonay (Alens *)	1298	1958	136
C XX 52	Cottens *	1518	1577	2
C XX 53	Cuarnens *	1319	1542	17
C XX 54	Dailens *	1348	1671	10
C XX 55	Dizy	1324	1519/1520	6
C XX 56	Eclépens	1313	1313	1
C XX 57	Ferreyres			
C XX 58	Gollion	1355	1729	45
C XX 59	Grancy			
C XX 60	Chaux (La, Cossonay) *	1328	1795	9
C XX 61	Sarraz * (La)	1293	1612	8
C XX 62	Isle (L')	1369	1785	52
C XX 62	Villars-Bozon	1332/1333	544	3
C XX 62	Coudre (La)	1407	1741	23
C XX 63	Lussery *	1323	1364/1365	2
C XX 64	Mauraz			
C XX 65	Mex *	1430	1581	3
C XX 66	Moiry *	1426	1426	1
C XX 67	Mont-la-Ville *	1399	1569	5
C XX 68	Montricher *	1409	Début XVIIe s	4
C XX 69	Orny *	1305	1454/1455	2
C XX 70	Pampigny *	1422	1516	9
C XX 71	Penthalaz *	1364	1532	31
C XX 72	Penthaz *	1311/1312	1692	17
C XX 3	Pompaples *	1583	1801	2
C XX 74	Senarclens *	1384	1520	10
C XX 75	Sévery *	1390	1390	1
C XX 76	Sullens *	1366/1367	1632	9
C XX 77	Villars-Lussery			
C XX 78	Vufflens-la-Ville *	1322	1554	15

	<u>District d'Echallens</u>			
C XX 79	Assens	1309	1780	46
C XX 189	Bercher	1327	1499	14
C XX 80	Bioley-Orjulaz	1391	1695	4 (1 photographie)
C XX 81	Bottens	1420	1523	2
C XX 82	Bretigny-sur-Morrens	1355	1355	1
C XX 83	Cugy	15[?]1	1708	2
C XX 84	Dommartin	1360	XIXe s.	26
C XX 85	Echallens	1415	1529	2
C XX 86	Eclagnens			
C XX 87	Essertines-sur-Yverdon	1297	1537	41
C XX 88	Etagnières	1374/1375	vers 1500	3
C XX 89	Fey	1570	818	12
C XX 90	Froideville	1387	1527	2
C XX 91	Goumoens-la-Ville	1407	1490	3
C XX 92	Goumoens-le-Jux			
C XX 93	Malapalud			
C XX 94	Morrens	1376	1501	3
C XX 95	Naz	1607	1607	1
C XX 96	Oulens-sous-Echallens	1363	1528	3
C XX 97	Pailly	1377	1533	70
C XX 98	Penthéraz	1325/1326	1519	7
C XX 99	Poliez-le-Grand	1326	1583	5
C XX 100	Poliez-Pittet	1434	1696	12
C XX 101	Rueyres	1315	1481	10
C XX 102	Saint-Barthélemy	1460	1460	1
C XX 103	Sugnens *	1487	1525	4
C XX 104	Villars-le-Terroir	1446/1447	1529/1530	3
C XX 105	Villars-Tiercelin	1430	1509	7
C XX 106	Vuarrens	1391	1794	28
	<u>District de Grandson</u>			
C XX 107	Bonvillars *	1384/1385	1591	9
C XX 108	Bullet	1481/1482	1481/1482	1
C XX 109	Champagne	1378	1495	4
C XX 109	Saint-Maurice	1418	1467	1
C XX 110	Concise	1405	1547	14
C XX 111	Corcelles-près-Concise	1516	1517	1
C XX 112	Fiez	1350	1578	3
C XX 113	Fontaines-sur-Grandson			
C XX 114	Fontanezier			
C XX 115	Giez	141[6]	1556	2
C XX 116	Grandevent			
C XX 117	Grandson	1293	1718	21
C XX 118	Mauborget			
C XX 119	Mutrux	1436	438	3
C XX 120	Novalles			

C XX 121	Onnens *	1576	1576	5
C XX 122	Provence	1392	1392	1
C XX 123	Romairon			
C XX 124	Sainte-Croix *	1654	1758	2
C XX 125	Vaugondry			
C XX 126	Villars-Burquin			
	<u>District de Lausanne</u>			
C XX 127	Belmont-sur-Lausanne	1368	1539	14
C XX 128	Cheseaux-sur-Lausanne	1288	1552	46
C XX 129	Crissier	1331	1521/1522	49
C XX 130	Epalinges			
C XX 131	Jouxens-Mézery	1315	1414	9
C XX 132	Lausanne *	[1375-1405]	1803	17
C XX 133	Mont-sur-Lausanne (Le)	1314	1538	12
C XX 134	Paudex	1349 ?	1637	9
C XX 135	Prilly	1544	1544	18
C XX 136	Pully	1230.	Début XXe s.	105
C XX 137	Renens	1339/1340	1520/1521	12
C XX 138	Romanel-sur-Lausanne	1374/1375	1698	5
	<u>District de La Vallée</u>			
C XX 139	Abbaye (L')	1807	1808	1
C XX 140	Chenit (Le)			
C XX 141	Lieu (Le)	1435	1586	3
	<u>District de Lavaux</u>			
C XX 142	Chexbres *	XIVe s.	1533	21
C XX 143	Chenaux	XIVe s.	1412	6
C XX 143	Cully	1300	1731	64
C XX 144	Epesses	1276	1587	24
C XX 145	Forel (Lavaux)			
C XX 146	Grandvaux	1315	1315-1536	22
C XX 147	Corsier/Lutry	1383	1383-1515	9
C XX 147	Lutry	1265	1265-1743	250
C XX 148	Puidoux	1323	1516	16
C XX 149	Rieux	1280	1620	41
C XX 150	Rivaz	1302	1442	7
C XX 151	Saint-Saphorin (Lavaux)	1289	1761	167
C XX 152	Savigny	1323	1575	5
C XX 153	Villette (Lavaux)	1298/1299	XVIIe s.	37
	<u>District de Morges</u>			
C XX 154	Aclens	1351	1524	11
C XX 155	Bremblens	1408/1409	1504	4
C XX 156	Buchillon			
C XX 157	Bussigny-près-Lausanne et Saint-Germain *	1388/1389	1553	16
C XX 158	Bussy-Chardonney	1388/1389	1553	2
C XX 160	Chavannes-près-Renens *	1514	1727	4
C XX 161	Chigny	1343	1343	1

C XX 162	Clarmont			
C XX 163	Colombier *	1419	1517	3
C XX 164	Denens			
C XX 165	Denges	1398	1752	3
C XX 166	Echandens	1362	1570	8
C XX 167	Echichens*	1311	1528	17
C XX 168	Ecublens * ⁷⁹	1324	1539	11
C XX 169	Etoy	1336	16[2]3/ 16[2]4	14
C XX 170	Lavigny	1275	1549	35
C XX 171	Lonay	1296/1297	1550	76
C XX 172	Lully	1316/1317	1513	9
C XX 173	Lussy-sur-Morges	1329	1512	9
C XX 174	Monnaz	1408	1498	2
C XX 175	Morges *	1308	1677	125
C XX 176	Préverenges *	1386	1629	12
C XX 177	Reverolle *	1461	1500	2
C XX 178	Romanel-sur-Morges *	1454	1526	2
C XX 179	Saint-Prex	1305	1647	93
C XX 180	Saint-Saphorin-sur-Morges	1341	1786	8
C XX 181	Saint-Sulpice	1364/1365	1550	8
C XX 182	Tolochenaz	Fin XIIIe s.	1495	10
C XX 183	Vaux-sur-Morges	1346/1347	1346/1347	1
C XX 184	Villars-Sainte-Croix	1415	1535	5
C XX 185	Villars-sous-Yens	1[3]49	1924	132
C XX 186	Vufflens-le-Château	1340	1501	7
C XX 187	Vullierens	1425	1568	7
C XX 188	Yens	1319/1320	1727	52
	<u>District de Moudon</u>			
C XX 189	Bercher (voir sous district d'Echallens)			
C XX 190	Boulens	1388	1566	9
C XX 191	Brenles	1361	1530 environ	3
C XX 192	Bussy-sur-Moudon	1366/1367	1617	5
C XX 193	Chapelle-sur-Moudon	1308	1606	28
C XX 194	Chavannes-sur-Moudon	1315	1533	4
C XX 195	Chesalles-sur-Moudon	[13]92	XVe s.	4
C XX 196	Correvon	1357	1558	8
C XX 197	Cremin	XIVe s.	1505/1506	3
C XX 198	Curtilles	1341/1342	1653	117
C XX 199	Denezzy	1336	1840	13
C XX 200	Dompierre	1354	1643	24
C XX 201	Forel-sur-Lucens	1465	1600	7
C XX 202	Hermenches	1375	1609	6

⁷⁹

1 document transféré sous Fribourg C XVII a.

C XX 203	Lovatens	XIVe s	XVIe s.	3
C XX 204	Lucens	1310/1311	1650	97
C XX 205	Martherenges	1366	1366	1
C XX 206	Montaubion-Chardonney	1388/1389	1526	9
C XX 207	Moudon	1280	1635	421
C XX 207	Collection Secrétan	1330/1331	1434	7
C XX 207	Valacrêt	1350	1835	16
C XX 208	Neyruz-sur-Moudon	1332	1565	9
C XX 209	Ogens	1391/1392	1527	18
C XX 210	Oulens-sur-Lucens	1614	1614	1
C XX 211	Peyres-Possens	1404/1405	1404/1405	9
C XX 212	Prévonloup	XIVe s.	1536	6
C XX 213	Rossenges			
C XX 214	Saint-Cierges	1344/1345	1607	37
C XX 215	Sarzens	XIVe s.	1590	8
C XX 216	Sottens	1427	1792	11
C XX 217	Syens	1320	1575	6
C XX 218	Thierrens	1351	1607	61
C XX 219	Villars-le-Comte	1391	1572	2
C XX 220	Villars-Mendraz	1391	1572	4
C XX 221	Vucherens	1337	1570	3
	<u>District de Nyon</u>			
C XX 222	Arnex-sur-Nyon	1356	1417	3
C XX 223	Arzier	1459	1530	11
C XX 224	Bassins	1362	1547	8
C XX 225	Begnins	1295	1868	37
C XX 226	Bogis-Bossey			
C XX 227	Borex	1314	1402	5
C XX 228	Chavannes-de-Bogis			
C XX 229	Chavannes-des-Bois			
C XX 230	Chésereux	1338	1520	12
C XX 231	Coinsins	1310	1360	3
C XX 232	Commugny			
C XX 233	Coppet	1357	1543	6
C XX 234	Crans-près-Céligny	1335	1528	8
C XX 235	Crassier	1371	1493	6
C XX 236	Duillier	1361	1487	5
C XX 237	Eysins	1301	1491	17
C XX 238	Founex	1285	1463	2
C XX 239	Genolier *	1364	1401	2
C XX 240	Gingins	1313	1530	39
C XX 241	Givrins	1385	1493	3
C XX 242	Gland	1357	1573	12
C XX 243	Grens	1310	1516	12
C XX 244	Rippe (La)			
C XX 245	Mies			
C XX 246	Nyon	1286	1559	186

C XX 247	Prangins	1362	1475	4
C XX 248	Saint-Cergue *	1299	1520	5
C XX 249	Signy-Avenex	1295	1468	10
C XX 250	Tannay			
C XX 251	Trélex	1313	1789	8
C XX 252	Vaud (Le)			
C XX 253	Vich * / Clarens	1277	1362	9
	<u>District d'Orbe</u>			
C XX 254	Abergement (L')			
C XX 255	Agiez	1347	1619	36
C XX 256	Arnex-sur-Orbe	1381/1382	1552	43
C XX 257	Ballaigues			
C XX 258	Baulmes	XIVe s.	1544	9
C XX 259	Bavois	1449	1545	5
C XX 260	Bofflens	1399	1554	27
C XX 261	Brettonnières	1435/1436	1586	22
C XX 262	Chavornay	1319	1319	51
C XX 263	Clées (Les)	1383	av. 1985	17
C XX 264	Corcelles-sur-Chavornay	1386	1452/1453	9
C XX 265	Croy	1433	1555	11
C XX 266	Envy	1338/1339	1556	10
C XX 267	Juriens	1421	1582	17
C XX 268	Praz (La)	1407	1496	4
C XX 269	Lignerolle	1370	1652	2
C XX 270	Montcherand	1530	11615	3
C XX 271	Orbe	XIIe s.	1766	30
C XX 272	Premier	XIIe s	1766	9
C XX 273	Rances	1439	1634	15
C XX 274	Romainmôtier	1348	1569	58
C XX 275	Sergey			
C XX 276	Valeyres-sous-Rances	1437/1438	1695	11
C XX 277	Vallorbe	1450	1554	11
C XX 278	Vaulion	1360	1564	3
C XX 279	Vuiteboeuf			
	<u>District d'Oron</u>			
C XX 280	Bussigny-sur-Oron			
C XX 281	Carrouge	1356/1357	1588	11
C XX 282	Châtillens	1296	1558	11
C XX 283	Chesalles-sur-Oron	1444-1445	1446	2
C XX 284	Corcelles-le-Jorat	1343	1753	7
C XX 285	Cullayes (Les)	1361	1587	2
C XX 286	Ecoteaux	1345/1346	1498/1499	2
C XX 287	Essertes	1345	1462	3
C XX 288	Ferlens	1452	1452	1
C XX 289	Maracon	1345	[1803]	3
C XX 290	Mézières	1339	1575	53
C XX 291	Montpreveyres	1513	1705	2

C XX 292	Oron-la-Ville	1347	1630	6
C XX 293	Oron-le-Châtel	1434	1435	1
C XX 294	Palézieux	1312	1605	35
C XX 295	Peney-le-Jorat	1382	1428	2
C XX 296	Rogivue (La)			
C XX 297	Ropraz	1402	[après 1536]	4
C XX 298	Servion	1294/1295	1457	6
C XX 299	Tavernes (Les)	1382	1452/1453	2
C XX 300	Thioleyres (Les)	1488	1584	3
C XX 301	Vuibroye			
C XX 302	Vulliens	1365	1722	41
	<u>District de Payerne</u>			
C XX 303	Cerniaz	1648	1652	1
C XX 304	Champtauroz	1413/1414	1548	3
C XX 305	Chevroux	1435	1516	5
C XX 306	Combremont-le-Grand	1435	1516	60
C XX 307	Combremont-le-Petit	1338	1557	26
C XX 308	Corcelles-près-Payerne	1328	1781	67
C XX 309	Grandcour *	1403	1533	222
C XX 309	Ressudens *	1349	1511	95
C XX 310	Granges-près-Marnand	1311	1688	54
C XX 311	Henniez	1376	1651	14
C XX 312	Marnand	1418	1627	12
C XX 313	Missy	1341	1557	23
C XX 314	Payerne / Collection Secrétan	1328	1502	13
C XX 314	Payerne	1288	1984	264
C XX 315	Rossens	1455	1596	10
C XX 316	Sassel	1329	1658	7
C XX 317	Sédeilles	1364	1364	1
C XX 318	Seigneux	XIVe s.	1866	14
C XX 319	Trey	1439	1866	2
C XX 320	Treytorrens (Payerne)	1448/1449	XXe s.	9
C XX 321	Villars-Bramard	1420	1647	10
C XX 322	Villarzel	1419/1420	1476	5
	<u>District du Pays-d'Enhaut</u>			
C XX 323	Château-d'Oex *	1343	1738	9
C XX 324	Rossinière *	1519	1601	2
C XX 325	Rougemont	1493	1605	3
	<u>District de Rolle</u>			
C XX 326	Allaman	1373	1642	32
C XX 327	Bursinel	1426	1512	5
C XX 328	Bursins	1289	1984	104
C XX 329	Burtigny	1321	1714	56
C XX 330	Dully	1281	1506	6
C XX 331	Essertines-sur-Rolle *	1401	1487	2
C XX 332	Gilly	1376	1634	4

C XX 333	Luins	1314	1447	8
C XX 334	Mont-sur-Rolle	1315	1557	8
C XX 334	Germagny	1339	1495/1496	16
C XX 335	Perroy *	1317	1802	14
C XX 336	Rolle	1438	1546	10
C XX 337	Tartegnin *	1376/1377	1428	3
C XX 338	Vinzel *	1350	1473	2
	<u>District de Vevey</u>			
C XX 339	Blonay	1342	1538	18
C XX 340	Chardonne *	1375	1608	15
C XX 341	Montreux	1354/1355	1744	75
C XX 342	Corseaux *	1408/1409	1633	9
C XX 343	Corsier-sur-Vevey	1321	1639	49
C XX 344	Jongny	1339/1340	1569	13
C XX 346	Saint-Légier-La Chiésaz			
C XX 347	Tour-de-Peilz (La) *	1399	1779	27
C XX 348	Vevey	1295	1692	145
C XX 349	Veytaux (Chillon)	1328/1329	1472	4
	<u>District d'Yverdon</u>			
C XX 350	Arriessous			
C XX 351	Belmont-sur-Yverdon	1306	1764	39
C XX 352	Bioley-Magnoux	1280	1517/1518	10
C XX 353	Chamblon			
C XX 354	Champvent	1342/1343	1571	10
C XX 355	Chanéaz	1394	1812	96
C XX 356	Chavannes-le-Chêne			
C XX 357	Chêne-Pâquier *	1517	1519	2
C XX 358	Cheseaux-Noréaz	1420/1421	1420/1421	1
C XX 359	Cronay	1471	1581	3
C XX 360	Cuarny	1339	1460	4
C XX 361	Démoret	1322	1516	20
C XX 362	Donneloye *	1343	1712	14
C XX 363	Ependes	1349	1558	25
C XX 364	Essert-Pittet	1395	1684	3
C XX 365	Essert-sous-Champvent			
C XX 366	Gossens			
C XX 367	Gressy	1354/1355	1723	38
C XX 368	Mathod	1491/1492	15[6]2	5
C XX 369	Mézery-près-Donneloye			
C XX 370	Saint-Martin-du-Chêne	1322/1323	Avant 1536	4
C XX 370	Molondin	1342	1530/1531	16
C XX 371	Montagny-près-Yverdon	1377	XVIIIe s.	12
C XX 372	Oppens	1404	1988	32
C XX 373	Orges			
C XX 374	Orzens	1345	1562	71
C XX 375	Pomy *	1339	1521	3
C XX 376	Prahins *	1546	1665	2

C XX 377	Rovray *	1290	1440/1441	2
C XX 378	Suchy *	1342	1520	25
C XX 379	Suscévaz			
C XX 380	Treycovagnes *	1489	1767	41
C XX 381	Ursins	Début XVe s.	1489	9
C XX 382	Valeyres-sous-Montagny	1533	1533	1
C XX 383	Valeyres-sous-Ursins			
C XX 384	Villars-Epeney			
C XX 385	Villars-sous-Champvent			
C XX 386	Vugelles-La Mothe			
C XX 387	Yverdon	1286	1968	63 (1 photographie)
C XX 388	Yvonand	1325	1743	17

1.3 Nomenclature de la section IB

La section IB occupe 37 mètres linéaires.

Les documents subsistants constituent les vestiges d'une série formée au XVIIIe s., démembrée et ventilée partiellement entre 1915 et 1942. L'état de la question avec tableau de correspondance entre inventaires et documents (parchemins, papiers, registres, plans, etc.) a été publié dans le *Guide des Archives cantonales vaudoises*, op. cit note 28, pp. 34 40.

Combien en reste-t-il sous cette cote ? La question est délicate, la dernière révision entreprise (1984) a porté sur l'existence ou non des layettes d'origine et les documents manquants. Pour obtenir un chiffre crédible, plusieurs sondages ont été opérés sur les documents hors format et les actes d'amortissement, ainsi qu'en comparaison avec la section C.

Les documents hors format ont été rassemblés en fin de section dans 18 cartons format cadastre – soit près de 2 mètres linéaires – réunissant 135 numéros; mais un numéro peut constituer à lui seul un carton : par exemple IB 44 B/404, qui comprend 12 pièces dont 2 « rotuli » pliés.

Quant aux actes d'amortissements sur papier ou parchemin, ils occupent deux layettes (IB 397 et 398), soit deux cartons comprenant chacun 7 enveloppes, une par bailliage, et totalisant près de 500 documents pointés par Pierre-Antoine Baron ! Un bref sondage a permis d'en constater la présence :

IB 397 :	Romainmôtier	1-110	110
	Lausanne	1-47	47
	Yverdon	1-83	83
	Oron		6
	Moudon	1-29	29
	Avenches	1-11	11
	Payerne	1-6	6

IB 398 :	Gessenay	1-2	2
	Aigle	1	1
	Vevey	1-16	16
	Bonmont	1-27	27
	Nyon	1-23	23
	Aubonne	1-79	79
	Morges	1-53	<u>53</u>
			<u>201</u>

soit 493 pièces au total.

La section IB comprend aujourd'hui entre 11'500 et 12'000 documents.

1.4 Nombre de registres avant 1537 de la section D : notaires (avec date du plus ancien registre; seules les sous-sections concernées par des documents de l'époque médiévale sont mentionnées dans le tableau)

Da	Aigle	2	1500
Dg	Lausanne ⁸⁰	80	1360
Di	Lavaux	21	1387
Dl	Moudon	45	1441
Dm	Nyon	8	1433
Dn	Oron	5	1526
Dp	Payerne	35	1405
Dq	Pays-d'Enhaut	2	1524
Dr	Rolle	2	1495
Dt	Yverdon	3	1464
<i>Total</i>		<i>203</i>	

⁸⁰ François GILLIARD : « Le registre du plus ancien notaire lausannois », dans *Mémoires de la Société pour l'Histoire du droit et des Institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands* 21, 1960, pp. 120-126.

1.5 Nombre de registres avant 1537 et avant 1799 de la section F : terriers⁸¹

Fc	Aigle et Gessenay ⁸²	1253-1536	71	1253-1798	260
Fd	Villeneuve	1253-1536	27	1253-1798	71
Fe	Vevey et Chillon ⁸³	1332-1536	74	1332-1798	258
Ff	Lausanne ⁸⁴	1314-1536	69	1314-1798	568
Fg	Morges	1321-1536	82	1321-1798	410
Fh	Aubonne	1234-1536	64	1234-1798	249
Fi	Nyon et Bonmont	1321-1536	80	1321-1798	285
Fj	Romainmôtier	1337-1536	60	1337-1798	147
Fk	Yverdon	1279-1536	81	1279-1798	548
Fl	Avenches	1336-1536	64	1336-1798	470
Fm	Payerne	1360-1536	30	1360-1798	185
Fn	Moudon	1260-1536	115	1260-1798	385
Fo	Oron ⁸⁵	1433-1536	14	1433-1798	26
Fp	Echallens ⁸⁶	1383-1536	16	1383-1798	234
Fq	Grandson ⁸⁷	1391-1536	27	1391-1798	157
Fr	Canton de Fribourg	1350-1536	3	1350-1798	7
Fs	Canton du Valais	1347-1536	4	1347-1798	9
Ft	Cantons de Berne et Neuchâtel	1449-1536	2	1449-1798	4
Fu	Savoie, Pays de Gex et Franche-Comté	1377-1536	22	1377-1798	33
Totaux		1234-1536	925	1234-1798	4306

⁸¹ La borne temporelle « 1798 » est en fait différente selon les sous-sections. Elle a été retenue pour des commodités pratiques : les volumes qui débutent avec l'année 1536 sont compris avec ceux de la période médiévale. Les chiffres ont été obtenus sur la base des documents cotés à ce jour dans les inventaires de la section F et faisant réellement partie de celle-ci. Plusieurs volumes ont été transférés dans les sous-sections A, ils sont comptés avec ces sous-sections. Des fonds privés renferment de nombreux terriers en relation avec les possessions de ces familles ou les activités d'un membre de la famille, voir en particulier P de Cerjat, P de Mestral section I et P Secretan (I). Consulter deux études de référence sur les terriers de la période médiévale aux Archives cantonales vaudoises, Folke DOVRING : « Etudes sur le cadastre médiéval en Suisse romande », dans *Revue d'histoire suisse*, 1950, pp. 198-243, et Nicolas MORARD : « Un document inédit sur la seigneurie foncière au Pays de Vaud : l'«*extenta nova*» de Palézieux (1337) », dans *Revue historique vaudoise*, 1974, pp. 27-63.

⁸² Comprend les terriers du fonds de la famille Rovéréaz, rière Bex, dispersés dans diverses sous-sections du plan de classement des Archives cantonales vaudoises, Fc 100-Fc 114.

⁸³ Les terriers de la Ville de Vevey sont conservés aux Archives communales de Vevey, Bleu Ga 1-273.

⁸⁴ Les terriers de la Ville de Lausanne sont conservés aux Archives de la Ville de Lausanne, avec un inventaire détaillé, Inventaire Chavannes, A 17, B 24, C 1 à C 356, D 302, D 446 à D 714, F 110; ils sont consultables aux Archives cantonales vaudoises sous forme de microfilms 35 mm, voir RMS 5/716 à RMS 5/1142.

⁸⁵ Plusieurs terriers sont encore conservés au château d'Oron.

⁸⁶ Certaines pièces sont conservées aux Archives d'État de Fribourg, voir *Guide des Archives de l'État de Fribourg*, op. cit. note 19, p. 50.

⁸⁷ *Ibidem*, p. 47.

1.6 Fonds privés⁸⁸

Série P⁸⁹

Cotes	Dates
P Addor (Georges)	1528-1871
P Albenas	1292-1883
P Asse	1504-1857
P de Buren	1318-1849
P Cerjat (I) (famille de)	XVe s.-XIXe s.
P Cerjat (II) (famille de)	vers 1321 – vers 1958
P Charrière	1381-XXe s.
P Charrière de Crausaz	1395-1897
P Château de La Sarraz	XIVe s.-XXe s.
P Château de Vufflens	1255-1902
P Chatelard	1286-XIXe s.
P Communes 371 Montagny	1377-1871
P Communes 103 Sugnens	1519-1520
P de Crousaz	1255-XIXe s.
P du Plessis	1420-XIXe s.
P Gaulis	1328-1943
P Genton	1324-1524
P de Goumoëns	1233-1914
P Greygnaul	1408
P Ilette (moulin de l'Ilette)	1494-1854
P Jasinski	1331-1796
P de Joffrey	1424-1928
P de La Harpe	1390-1916
P Edmond de La Harpe	1322-1939
P La Rottaz	1531-1891
P Loys	962-1938
P Laurent (Jean)	1432-1952
P Les Clées (château)	1513-1966
P Malley (Louis Curchod)	1405-1872
P Magnini	1315-1448
P de Mestral, I : Famille de Mestral	1187-1961
P de Mestral, II : Famille de Pesme de Saint-Saphorin	1442-1984
P de Mestral, IV : Famille Carteret	1111-1923
P Mestral de Begnins	1337-1562
P Mestral de Combremont	1155-1987

⁸⁸ Le dépouillement ne prétend pas être exhaustif. Il est dépendant de l'existence d'inventaire et de la profondeur des analyses des documents. Seuls les fonds comportant des documents originaux du Moyen Age ont été retenus. Les ACV conservent de manière provisoire les Archives historiques de la Commune de Villeneuve (P Communes) qui comprend un important chartrier médiéval.

⁸⁹ Sans comporter de documents médiévaux originaux, le fonds de la Société vaudoise de généalogie mérite la citation en raison de ses manuscrits en relation avec le Moyen Age, voir « Bibliothèque de la Société vaudoise de généalogie », dans *Bulletin généalogique vaudois* 2, 1989, pp. 19-74.

P Molin	1391-1813
P René Monod	1384-1895
P Muret	1433-1909
P de Palézieux dit Falconnet	1235-1862
P Wagnon	1398-1813

Série PP

Cotes	Intitulés	Dates
PP 16	Rolaz du Rosey (papiers)	1440-1958
PP 92	Collection du Vieux-Lausanne :	
/11-31	Fonds Chappuis	1433-1787
/317-365	Fonds Réal	1535-1795
/366-369	Fonds Rovéréaz	1404-1671
/372-377	Fonds Chevalley	1514-1709
/437-438	Fonds Pache	1432-1776
/488-498	Fonds Lavaux	1517-1883
/499-545	Divers	1350-1917
PP 136	Famille Fornerod d'Avenches	1423-1890
PP 169	Château d'Orzens	1532-1926
PP 219	Bezençon (Jean-Pierre)	1351
PP 224	Cure catholique d'Assens	1515-2000
PP 226	Tacheron (famille)	1404-1995
PP 381	Mouvance savoyarde	1339-1618
PP 382	Clergé de Payerne	1349-1406
PP 410	Grand d'Hauteville	1300-1948
PP 416	Famille Marcel	XVe s.-XXe s.
PP 452	Paroisse de Montet-Cudrefin	1491-1799
PP 453	Bibliothèque de la paroisse catholique de Rolle	1516-1955
PP 484	Faug (commune de)	1478/1711
PP 486	Weilenmann (Anton)	1312-1794
PP 510	Roguin (famille de)	1515-1985
PP 534	Clavel (Jean-Pierre)	1473-1994
PP 557	Société de développement de Romainmôtier	1368-1945
PP 578	Verrey (Pierre)	1430-1995
PP 610	Perret (famille)	1351-1994
PP 659	Belmont-sur-Yverdon (commune de)	1367-1771
PP 700	Stoucky (Louis)	1226-1871
PP 704	Sainte-Croix (châtellenie de)	1397-1510
PP 705	Wattewille (Béat de)	1529-XXe s.
PP 772	Molondin (commune de)	1322-1531
PP 773	Oppens (commune de)	1404-1988
PP 779	Blonay-Jutigninge	1430-1432
PP 782	Saint-Prex (commune de)	1348-1547

Annexe 2 : Travaux de classement des archives anciennes entre 1863 et 1928, avec naissance de la section C⁹⁰

- 1864 Travaux sur les anciennes archives (3'000 - 4'000 titres). Projet de terminer les analyses de ces vieux documents afin de classer de façon « exacte et méthodique » les documents.
- 1865 Continuation d' « arrangement des anciennes archives, déposées dans la tour de la cathédrale ».
600 actes non inventoriés furent analysés : inventaire analytique comprenant 1'050 chartes. Volume de 420 pages.
- 1866 500 documents non inventoriés analysés et classés.
- 1867 500 documents, idem.
- 1868 500 documents, idem.
- 1869 Inventaire contenant 6'000 à 8'000 documents sans ordre chronologique ou de matière, en voie de refonte d'après un autre plan qui facilitera beaucoup les recherches.
Environ 3'900 documents analysés ont été transcrits dans un *inventaire* et 3'000 ont été classés.
- 1870 Réorganisation de l'**Inventaire vert** en 2 volumes contenant 7'300 analyses (travail commencé en 1869). Le reste des analyses (environ 3'400) a été transcrit sur autant de cartes, 2'200 de ces documents ont encore été classés, revus sur les originaux et corrigés si nécessaire.
- 1871 Suite du travail de l'**Inventaire vert** contenant 7'300 titres.
- 1872 Mise en ordre des anciennes chartes (environ 500), analysées puis classées.
- 1873 Classement de 500 titres n'apparaissant dans aucun inventaire.
- 1874 750 documents analysés et classés.
- 1875 500 documents, idem.
- 1876-1877 Néant.
- 1878 Environ 5'000 documents qui n'étaient pas sur les inventaires ont été analysés, mis sur fiches et classés.

⁹⁰ Extrait de : Rapports d'activité des Archives cantonales vaudoises, parus dans *Compte rendu sur l'Administration cantonale, Département de l'instruction publique et des cultes*, Lausanne, 1864-1928. Les mises en évidence de parties de textes ont été faites par nos soins.

Révision et correction des 7'000 analyses de l'**Inventaire vert**, fiches revues et reclassées.

Il reste 500 documents à analyser et à classer : les 12'000 à 13'000 analyses ainsi faites + les 2'500 faites du temps de Jean-Joseph Hisely portent à un total de 15'000 titres, qui devront être transcrits dans des registres.

Il reste environ 1'000 registres de mandats souverains et baillivaux, registres judiciaires, reconnaissances... et pièces détachées sur papier.

- 1879 Beaucoup de consultation des anciennes archives : l'archiviste n'a pu poursuivre son travail.
- 1880-1893 Les anciennes archives sont sollicitées par des recherches, privées ou historiques, mais rien n'est mentionné concernant l'avancée des travaux de classification. En 1887, il est même mentionné que rien n'a pu être fait à cause des consultations qui accaparent l'archiviste.
- 1894 128 chartes concernant le bailliage d'Avenches (XIV^e et XV^e siècles) ont été analysées.
- 1895 228 chartes (XIV^e et XV^e siècles) concernant les bailliages d'Avenches et de Payerne ont été analysées.
- 1896 L'aide-archiviste (Alfred Millioud) a fait des études de paléographie et d'histoire en vue de se préparer à l'arrangement des anciennes archives.
- 1897-1898 Recherches à Turin concernant le château de Chillon, afin de procéder à des restaurations.
- 1899 200 documents anciens ont été classés, qui n'avaient pas encore été portés sur les inventaires.
- 1902-1904 L'aide-archiviste a procédé à des relevés dans les comptes des châtelainies et des trésoreries de Savoie, aux archives de Turin afin de tirer des renseignements concernant le Comte Vert. Les recherches vont se poursuivre jusqu'à terme dans les archives de Turin, en recopiant tous les actes utiles à la connaissance de l'histoire vaudoise.
- 1905 Alfred Millioud est nommé sous-archiviste, après plusieurs années comme aide-archiviste. Il assure la direction et le travail pendant la maladie et la convalescence d'Aymon de Crousaz.
- 1906 Un répertoire chronologique des 12'000 fiches de l'**Inventaire bleu** et l'étude de la question d'un grand inventaire unique des 30'000 parchemins répartis en **Inventaires blanc, bleu, vert, rouge**, le bleu lui-même étant à double, sont à l'ordre du jour pour le travail interne aux archives.
D'autre part, le classement des archives communales d'Yverdon est achevé, celui de Romainmôtier l'est presque et celui de Moudon est en cours.

- 1907 L'inventaire des archives communales de Romainmôtier est dressé, celui de Moudon en cours, le contenu des parchemins étant reporté sur fiches.
Grâce au volontariat de Bernard de Cérenville, le bureau des archives a commencé un inventaire des registres des archives, qui sera le prélude d'un répertoire général des matières. Les Bernois avaient laissé de sérieux commencements, ainsi que pour le registre des parchemins.
- 1908 Fin du classement des 3'000 titres communaux de Moudon. Début du classement de Bex. Fin de l'inventaire et début de l'analyse des minutaires des notaires du XVe siècle.
- 1909 Décès d'Aymon de Crousaz, remplacé par Alfred Millioud, secondé par Bernard de Cérenville.
300 parchemins inédits des Archives cantonales concernant Bex, Avenches..., ont été analysés.
Le classement des fiches et des parchemins de l'**Inventaire bleu** (environ 15'000) a été entrepris.
- 1910 Le poste d'Aymon de Crousaz n'étant pas définitivement repourvu, l'étude de la réorganisation interne des Archives a été envisagée. Une commission (composée de MM. le chef du Département de l'instruction publique comme président, du chef du Département de justice et de police, de MM. Georges Favey, juge fédéral, Benjamin Dumur, ancien président du Tribunal de Lausanne, Edmond Rossier, professeur d'histoire, et Alfred Millioud, sous-archiviste) a examiné les multiples faces de la question : un programme de travaux à effectuer par le personnel des Archives est proposé. C'est Alfred Millioud qui soumit le projet à discuter.
Les travaux de classement : les 50'000 parchemins des Archives sont inventoriés dans deux inventaires, **l'un dit blanc**, réalisé par les Bernois, **l'autre dit bleu**, commencé en 1866, sous Aymon de Crousaz.
Le travail de 1910 a consisté à refondre l'**Inventaire bleu**, qui comprenait trois sections parallèles, tant dans l'inventaire lui-même que dans les layettes correspondantes, ce qui représente 15'000 fiches à classer, réviser et autant de parchemins à grouper par sections uniformes. Il ne manque plus que le classement chronologique des parchemins de chaque section et la confection de cartables où ils seront conservés par 50 ou par 100, chacun dans son enveloppe, sous les désignations : évêques, chapitres, communes, particuliers, testaments...
Acquisitions : La collection Du Mont est d'une importance certaine, puisqu'elle contient 2'300 parchemins, un certain nombre de registres fonciers médiévaux. La collection peut se répartir en cinq fonds : les archives de Rovéréaz, de Loës, de Martines, Hugonin et un fonds qu'on peut appeler ecclésiastique, contenant des pièces d'une grande valeur pour différentes églises et hôpitaux de Lausanne⁹¹. La plupart des parchemins remontent aux XIIIe – XIVe siècles. L'inventaire détaillé de cette collection a commencé.

⁹¹ Voir sur cette collection et les parts d'analyse faites par Charles-Philippe Dumont, « Bibliothèque de la Société vaudoise de généalogie », art. cit. note 89 pp. 41-42 et 57.

Les documents seront ensuite répartis dans l'Inventaire bleu et munis d'une estampille de provenance.

- 1911 Suite du classement de la collection Du Mont, conformément aux normes de l'Inventaire bleu. « Ainsi, sans troubler le service de consultation, on arrivera à loger, par ce système d'un noyau et d'accréditations successives, nos 50'000 parchemins dans leurs abris définitifs, à l'avantage de leur conservation. »
- 1912 Nomination de Hérald Jomini au poste d'aide-archiviste.
Fin du classement de la collection Du Mont conformément au tableau de classification de l'Inventaire bleu : cela est fait en vue du projet d'un grand inventaire sur le modèle de l'inventaire de même couleur déjà existant, afin de réunir tous les documents selon les mêmes critères et dans les mêmes cartons.
- 1913 Démission d'Alfred Millioud, remplacé par Bernard de Cérenville, à titre provisoire.
Volonté d'acquisition du cartulaire d'Oujon.
La fusion des anciens Inventaires vert et bleu, ainsi que des parchemins de la collection Charles-Philippe Dumont (1803-193), en un seul Inventaire dit bleu, a été commencée en 1913. Elle doit être poursuivie pour environ 12'000 parchemins encore.
Dans le même temps, un nouvel inventaire sur fiches des anciens volumes de grosses et de reconnaissances a été commencé avec le concours de M. Franz-Raoul Campiche, archiviste privé à Genève, et achevé pour les bailliages d'Aubonne et de Moudon.
- 1914 Le travail de fusion des inventaires vert et bleu et de la collection Charles-Philippe Dumont a été entravé mais cependant poursuivi pour 2'500 documents.
Le nouvel inventaire des grosses et reconnaissances a été achevé pour les bailliages d'Avenches, Lausanne et Payerne.
- 1915 Décès de Bernard de Cérenville, sous-archiviste, le 12 mars, remplaçant les fonctions de directeur depuis janvier 1914.
Le Conseil d'État réunit une commission composée de Georges Favey, juge fédéral, Charles Gilliard, professeur d'histoire à l'Université de Lausanne, et Maxime Reymond, rédacteur, et a confié à ce dernier les fonctions de directeur intérimaire des Archives cantonales.
La commission a adopté un nouveau règlement des archives et a arrêté un plan général de classification de la partie ancienne du dépôt.
Le travail du dernier trimestre a consisté en l'inventaire des registres de la période savoyarde (A), de la période bernoise (B), et des registres d'état civil (E).
Henri Chastellain a commencé le triage des milliers de pièces non classées de la période bernoise.

- 1916 Nomination de deux sous-archivistes, Hérald Jomini (aux Archives cantonales vaudoises depuis 1910), et Henri Chastellain (depuis 1915).
Le travail de classement a été activement poussé : s'est ajouté l'inventaire des terriers, celui des cadastres, des cartes et des plans.
L'inventaire général des parchemins a été poursuivi : un registre contenant 1'245 analyses de lettres de rois, d'empereurs, de bulles et de titres de l'ancien évêché de Lausanne a été formé. Les analyses de 3'000 titres concernant la cathédrale et le chapitre ont été mises au net, et leur report sur le registre est commencé.
- 1917 Analyse de 2'600 parchemins relatifs au chapitre de Lausanne, et des registres de notaires des XIV^e et XV^e siècles.
- 1918 Parchemins de la cathédrale de Lausanne (suite).
- 1919 Analyse et classement des parchemins relatifs à la ville de Lausanne.
- 1920 Réception, à la mort de Henri de Mandrot, des archives de la famille de Gingins-La Sarraz, qui seront classées en un fonds particulier.
- 1921-1922 Suite et fin du travail d'analyse des parchemins de la ville de Lausanne.
En 1922, c'est le début du travail concernant les archives de Romainmôtier.
- 1923-1928 Suite et fin du travail d'analyse concernant Romainmôtier. Début du travail d'analyse concernant Payerne.

Naissance de la section C

Il s'agit d'un relevé effectué dans la correspondance officielle des Archives cantonales avec le Département de l'Instruction publique et des cultes, concernant tous les faits, plans de travail ou décisions en rapport avec l'actuelle section C (papiers et parchemins des époques savoyarde, épiscopale et bernoise)⁹².

- 1909 Organisation du travail après le décès d'Aymon de Crousaz. Constitution d'une commission afin de prendre des décisions et d'évaluer les priorités de travail.
- 17.02.1909 Le Département de l'instruction publique a reçu Alfred Millioud et Bernard de Cérenville afin de décider de la répartition du travail entre les deux sous-archivistes. Ainsi, « M. de Cérenville ferait l'inscription de l'inventaire des pièces historiques de la période Bernoise et Helvétique – étant entendu que les parchemins seront lus et annotés en extrait par Alfred Millioud. M. de Cérenville fera rapport de son travail au département, Alfred Millioud lui en laissant toute la responsabilité. »

⁹² Extrait de : ACV, K XIII 252 D 1 bis.

11.08.1909 Alfred Millioud demande au chef du département un entretien concernant les Archives cantonales, en qualité de remplaçant (depuis cinq ans c'est-à-dire même du vivant d'Aymon de Crousaz) et de postulant à la charge d'archiviste d'État. Il en profite pour rappeler l'étendu du travail qu'il a effectué ces cinq dernières années, à savoir l'inventaire et l'analyse de 7'000 parchemins, le classement d'archives de nombreuses communes...

22.11.1909 « Le conseiller d'État décide de ne pas remplacer Aymon de Crousaz en tant qu'archiviste cantonal et d'employer la vacance à étudier une nouvelle organisation des archives ».

La commission nommée par le chef du Département de l'Instruction publique (avec Georges Favey, Edmond Rossier et Alfred Millioud) s'est réunie le 25 janvier 1910. Le département lui a remis différents règlements et notamment le travail de Pierre-Antoine Baron sur les archives, paru dans le bulletin de la Société Vaudoise d'Utilité Publique, travail renfermant des renseignements sur les divers inventaires connus sous le nom d'**Inventaires blanc, rouge, bleu** et **vert**. Idem pour le règlement cantonal de 1864, qui prévoit l'établissement des divers inventaires et travaux, effectués par Aymon de Crousaz. Alfred Millioud précise que les Inventaires vert et rouge, qui sont des inventaires préliminaires, ont été remplacés par les Inventaires blanc (classé par ordre topographique) et bleu (classé par ordre de matière). Ce dernier est analytique et contient la matière des parchemins, mais il reste à faire le répertoire des noms de lieux. Alfred Millioud affirme « qu'il serait utile de faire un travail de raccordement entre ces deux inventaires blanc et bleu par un système de renvois ».

« M. Millioud est chargé de présenter un rapport sur l'état actuel du classement, l'état actuel des inventaires, et des travaux restant à faire ».

03.02.1910 Lettre d'Alfred Millioud signifiant qu'il « transmet ci-joint au Département, le journal tenu par Pierre-Antoine Baron, organisateur des Archives, et continué par Aymon de Crousaz jusqu'en 1877, à la fin du premier grand travail de classement des parchemins. Cette fin-là a servi de point de départ au programme que le Conseil d'État a adopté récemment. Je ferai encore apporter un volume de l'**Inventaire blanc** et un de l'**Inventaire bleu** pour étude par MM. les membres de la commission. »

26.02.1910 Programme de travail proposé par Alfred Millioud à la commission : « Mettre sur fiches l'**Inventaire blanc**, c'est-à-dire développer les analyses sommaires des 40'000 parchemins qu'il contient en les corrigeant au besoin; par la même occasion, compléter le répertoire des noms de lieux et de famille qui accompagne chaque volume de cet inventaire.

On ne touchera pas aux layettes des parchemins; les fiches quoique conçues sur le plan de celles de l'**Inventaire blanc** reporteront aux numéros des ces layettes et de chacun de leurs parchemins. De cette façon, il n'y aura qu'une

section de fiches pour tous les parchemins des archives et l'on n'aura rien bouleversé, le système de l'Inventaire blanc ayant aussi ses grands mérites ».

1911-1913 Rien dans la correspondance au sujet de la refonte des **Inventaires bleu et vert**.

20.01.1914 Rapport de Bernard de Cérenville au conseiller d'État où il fait mention des travaux pressants de "fusion des parchemins des deux anciennes collections dites **Inventaire bleu** et **Inventaire vert** ainsi que la collection Charles-Philippe Dumont", soit 18'000 parchemins dont 4'000 sont classés. Travail commencé par Alfred Millioud et Hérald Jomini.

20.01.1915 Lettre de Maxime Reymond au chef du Département de l'instruction publique, dans laquelle l'auteur fait état du fonds des parchemins qu'Alfred Millioud a fondu en un seul, d'après les Inventaires vert, bleu, collection Charles-Philippe Dumont, fonds Rovéréaz, Bouvier, et autres titres.

Tri effectué sur cette base par Alfred Millioud, de Cérenville et Hérald Jomini : différentes sections ont été mises sous enveloppes et classées chronologiquement. Cela concerne la moitié des parchemins.

Maxime Reymond signifie l'urgence de classer ce fonds désordonné et inutilisable en l'état (estime un travail de 23 ans par Hérald Jomini, pour en venir à bout).

11.11.1915 35'000 parchemins de l'époque savoyarde seraient aux Archives, dont 12'000 inventoriés et 10'000 copiés dans des registres.

En se fondant sur la disposition des salles d'archives et la répartition des documents dans ces mêmes salles, Maxime Reymond propose un plan de classement général des archives. Il commence par le sommet de la tour de la Cathédrale :

- A. Période savoyarde et épiscopale (registres)
- B. Période bernoise
- C. Parchemins et papiers (périodes A et B)

....

En septembre-octobre 1915, Maxime Reymond a fait l'inventaire des registres des périodes A et B, et propose son plan de classement. Mais ce qui l'intéresse plus particulièrement et qu'il veut prendre en charge personnellement, c'est la section C. Il en dresse le portrait :

- 12'000 titres des périodes A et B, renfermés dans des layettes, mises en tiroirs, classés par le Bernois par bailliages, et dans chaque bailliage classés par ordre chronologique - mais sans ordre de matière.
- 22'000 titres de période savoyarde essentiellement, renfermés ou à renfermer dans des cartons, provenant d'anciens fonds désignés sous le nom d'Inventaire vert (10'000 pièces), Inventaire bleu (4'000 pièces), collection Charles-Philippe Dumont (3'000 pièces), fonds Bouvier, et quantité de titres épars.

- 10'000 pièces de période bernoise non inventoriées et renfermées dans 60 cartons et layettes.
- 10'000 pièces de période de l'Helvétique non ou insuffisamment classées.

La provenance des documents étant multiple (différents fonds), le classement commencé par Alfred Millioud en un seul fonds, selon un plan donné par Jean-Joseph Hisely et Frédéric de Gingins, en 1860, a été poursuivi par de Cérenville et Hérald Jomini, mais n'en est toutefois que dans sa première phase.

Bilan :

- La moitié des documents est analysée (Inventaire vert) et a été mise en fiches (1864-1872).
- Un quart des documents est sous enveloppes, sommairement réuni selon une classification nouvelle. La première partie est classée chronologiquement, le reste doit être fait par Hérald Jomini.
- Les parchemins du Moyen Age doivent être classés définitivement.
- Il faut donc, selon Maxime Reymond, revoir les fiches afin de valider leurs analyses, ajouter des fiches pour les documents non analysés, et reporter le tout sur les registres.

Pour la suite, Maxime Reymond propose soit de procéder au classement des documents en maintenant séparés layettes et cartons, et donc en procédant à deux inventaires parallèles, soit de suivre l'idée de classement d'Alfred Millioud, qui se fondait sur un projet de Jean-Joseph Hisely et Frédéric de Gingins, vers 1860, à savoir, refondre ensemble tous les documents et les classer suivant le plan alors envisagé :

- I.- Actes émanés de souverains
- II.- Bulles papales
- III.- Diverses ordonnances ecclésiastiques
- IV.- Diocèse Lausanne
- V.- Diocèse Genève
- VI.- Diocèse Sion
- VII.- Seigneuries
- VIII.- Familles nobles
- IX.- Communes
- X.- Établissements religieux des communes
- XI.- Affaires judiciaires
- XII.- Testaments
- XIII.- Mélanges

Maxime Reymond juge ce plan suffisant si ne sont pas intégrées les layettes qui contiennent une majorité de documents administratifs, tandis que les cartons contiennent plus de textes d'origine ecclésiastique.

Dans le cas où les layettes et les cartons seraient fondus en un seul, Maxime Reymond propose le plan de classement suivant :

- I.- Actes émanés de souverains
- II.- Administration civile de la Maison de Savoie
- III.- Administration civile LL.EE. de Berne et Fribourg
- IV.- Bulles papales et ordonnances de la curie romaine
- V.- Évêché de Lausanne
- VI.- Chapitre et cathédrale de Lausanne
- VII.- Commune de Lausanne
- VIII.- Seigneuries vaudoises
- IX.- Communes vaudoises
- X.- Familles nobles et particuliers
- XI.- Affaires judiciaires
- XII.- Testaments
- XIII.- Diocèse de Genève
- XIV.- Diocèse de Sion
- XV.- Affaires étrangères

En ce qui concerne l'arrangement des documents, soit leur mise en cartons, commencé par Alfred Millioud, Maxime Reymond demande que la décision soit prise et mentionne que la refonte des tous les documents ainsi que leur mise en cartons provient d'un projet énoncé en 1839 par M. Duvernoy et Louis Vulliemin.

26 novembre 1915 : la Commission approuve le plan de classement de classification des registres que M. Reymond a exposé dans son rapport. La Commission consultée sur la 3^e conclusion du rapport, se prononce pour que les titres soient réunis en layettes dans les tiroirs et en une seule série avec inscription de la correspondance des cotes anciennes et nouvelles.

18 mai 1916 : lettre de Maxime Reymond au chef du Département de l'Instruction Publique et des Cultes, où il informe la hiérarchie que « le premier volume de l'inventaire des parchemins, basé sur les principes admis dans la conférence du 26 novembre 1915, soit la fusion des fonds, est terminé. Il comprend les actes suivants :

- I.- Actes de souverains (126)
- II.- Comtes et Ducs de Savoie (270)
- III.- Bulles pontificales (139)
- IV.- Évêques de Lausanne (708)

Les deux cinquièmes des actes ont été analysés à nouveau. Pour les trois autres cinquièmes, j'ai pu me borner à réviser d'anciennes analyses. Les fiches analytiques ont été reportées sur registre par Hérald Jomini. Les titres, étiquetés, reprennent place dans les tiroirs. »